

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX - TRAVAIL – PATRIE

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU MFOUNDI

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE

YAOUNDE I

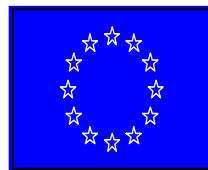
REPUBLIC OF CAMEROON

PEACE - WORK – FATHERLAND

REGION OF CENTRE

MFOUNDI DIVISION

DISTRICT COUNCIL OF YAOUNDE I



**PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL
QUARTIER EMANA
HORIZON 2010 - 2014**

***REALISE POUR ASSOAL, EN PARTENARIAT AVEC LE RNHC
ET LE CONCOURS FINANCIER DE LA DUE ET DE CORDAID***

**YAOUNDE,
SEPTEMBRE 2009**

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
LISTE DES TABLEAUX	4
AVANT PROPOS	6
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	7
AGR : ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS	7
BHYS : BRIGADES D'HYGIENE ET DE SALUBRITE	7
CLS : COMITES LOCAUX DE SANTE	7
CNLS: COMITE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA.....	7
GIC: GROUPES D'INITIATIVES COMMUNES	7
IST: INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES	7
MINATD: MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION ..	7
MINSANTE: MINISTERE DE LA SANTE	7
ONG: ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE	7
OSC: ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE	7
PDL: PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL	7
PDQUD: PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES QUARTIERS DEFAVORISES	7
PSD: PROGRAMME SPECIAL DE DEVELOPPEMENT	7
RUHY: RESEAU URBAIN DES HABITANTS DE YAOUNDE	7
SCAC: SERVICE DE COOPERATION ET D'ACTION CULTURELLE	7
INTRODUCTION	8
ELEMENTS ET DEMARCHE EMPLOYES DANS L'ELABORATION DU PDL.....	10
RAPPEL DE LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE	11
<i>Méthode</i>	<i>11</i>
<i>Phase préparatoire : réalisation du pré diagnostic</i>	<i>11</i>
1- <i>Information/discussion à la base</i>	<i>11</i>
2- <i>Activités de formations</i>	<i>12</i>
<i>Phase de mise en œuvre du processus de planification communautaire</i>	<i>12</i>
<i>TRAITEMENT DES DONNEES.....</i>	<i>13</i>
CHAPITRE I	15
DIAGNOSTIC PARTICIPATIF	15
.....	15
1.1- PRESENTATION DU QUARTIER	15
1.1.1- <i>Localisation géographique de la communauté.....</i>	<i>15</i>
.....	<i>15</i>
1.1.2- <i>Le climat</i>	<i>15</i>
1.1.3- <i>le relief</i>	<i>15</i>
1.1.4- <i>La végétation et la flore</i>	<i>15</i>
1.1.5- <i>Le réseau hydrographique</i>	<i>15</i>
1.1.6- <i>Le sol</i>	<i>15</i>
1.1.7- <i>la population</i>	<i>16</i>
1.1.6- <i>Caractéristiques socio économiques</i>	<i>16</i>
Tableau 1 : genre du chef de ménage	16
Tableau 2 : niveau d'instruction de chef de ménage	17
.....	17
Tableau 3 : type d'activité des chefs de ménage	17
Tableau 4 : participation des conjoints au revenu du ménage.....	18
Tableau 5 : revenu des ménages	18
Tableau 6 : standing des maisons	19
1.1.7- <i>Accès aux services sociaux et économiques</i>	<i>20</i>
Tableau 7 accessibilité au quartier	21

Tableau 8 type de voies d'accès.....	21
Tableau 9 état des voies d'accès.....	21
Tableaux 10 et 11 accès aux réseaux électriques et d'eau potable	22
1.1.8- <i>Enquête sur la structure économique</i>	24
1.1.9- <i>Vie associative et partenariats</i>	26
Tableau 12 : typologie des associations présentes dans le quartier	32
Tableau 19 : cartographie des associations présentes sur le territoire.....	34
1.1.10- <i>Etude sur le statut foncier du territoire</i>	35
Tableau 13 : situation matrimoniale des possesseurs de fonds.....	35
Tableau 14 Niveau d'instruction des possesseurs/propriétaires des fonds.....	36
Tableau 15 : répartition des propriétaires/possesseurs par secteur d'activité économique	37
Tableau 16 : Titre de possession/propriété	37
Tableau 17 : mode d'accès à la terre.....	38
Tableau 18: Conflits engendrés par les problèmes	38
Tableau 19 : liens entre les habitants et la terre.....	39
Tableau 20 : Problèmes liés à la possession/propriété du terrain à Emaná	40
Tableau 21 : services attendus afin de résoudre les problèmes posés.....	40
Tableau 22 : analyse des différents problèmes rencontrés.....	41
ANALYSE DES FORCES/FAIBLESSES ET MENACES/OPPORTUNITES DES SOLUTIONS PROPOSEES.....	54
Tableau 23 : analyse forces/faiblesSES ; menaces/opportunités.....	54

CHAPITRE II PROGRAMME PLURIANNUEL DE DEVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT57

VISION DE DEVELOPPEMENT ET OBJECTIF GENERAL DE DEVELOPPEMENT.....	57
VISION :	57
<i>Objectif général de développement</i>	57
2.1- PROGRAMME D' ACTIONS DES SECTEURS HABITAT, INFRASTRUCTURES, VRD ET EQUIPEMENTS SOCIAUX	57
2.1.1- <i>Objectifs spécifiques sectoriels</i>	57
2.1.2- <i>Projets prioritaires</i>	57
Tableau 24 : projets prioritaires programme 1.....	57
2.2- PROGRAMME D' ACTIONS D' INTEGRATION SOCIALE ET SOCIOPROFESSIONNELLE DES JEUNES	58
2.2.1- <i>Objectifs spécifiques sectoriels</i>	58
2.2.2- <i>Projets prioritaires</i>	58
Tableau 25 : projets prioritaires programme 2.....	58
2.3- PROGRAMME D' ACTIONS DE RENFORCEMENT DE LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE AU DEVELOPPEMENT LOCAL ET MUNICIPAL ET VIE ASSOCIATIVE.....	59
2.3.1- <i>objectifs spécifiques sectoriels</i>	59
2.3.2- <i>projets prioritaires</i>	59
Tableau 26 : projets prioritaires programme 3.....	59
2.4- PROGRAMME D' ACTION DES SECTEURS PRODUCTIFS	59
2.4.1- <i>objectifs spécifiques sectoriels</i>	60
2.4.2- <i>projets prioritaires</i>	60
Tableau 27 : projets prioritaires programme 4.....	60
2.4- CADRE LOGIQUE DE PROGRAMMATION DES ACTIVITES PLURIANNUELLE.....	61
2.4.1- <i>Cadre logique de programmation pluriannuelle des secteurs sociaux habitat, infrastructures, VRD et équipements</i>	61
Tableau 28 : cadre logique programme 1.....	61
2.4.2- <i>Cadre logique de programmation pluriannuelle de l'appui à la jeunesse</i>	70
Tableau 29 : Cadre logique programme 2	70
2.4.3- <i>Cadre logique de programmation pluriannuelle du renforcement de la participation communautaire au développement communal et local</i>	72
Tableau 30 : cadre logique programme 3.....	72
2.4.4- <i>cadre logique de programmation pluriannuelle d'action des secteurs productifs</i>	76
Tableau 31 : cadre logique programme 4.....	76
2.5- FINANCEMENT DU PDL	79
2.5.1- <i>Objectifs spécifiques sectoriel</i>	79
2.5.2- <i>Capacités locales de financement</i>	79
Tableau 32 : capacités de financements des différents acteurs	79
2.5.3- <i>Budget d'investissement et plan de financement du PDL à Emaná</i>	81
Tableau 33 : budget prévisionnel du PDL d'Emaná	81
1- SECTEURS HABITAT, INFRASTRUCTURES, VRD ET EQUIPEMENTS SOCIAUX.....	81

3. RENFORCEMENT DE LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE AU DEVELOPPEMENT LOCAL ET MUNICIPAL	82
2.5.6- <i>Impacts des finances sur la mise en œuvre du plan de développement Communautaire</i>	84
1. <i>Sur la performance de l'administration communale</i>	84
2. <i>Sur les projets sociaux</i>	84
3. <i>Impacts sur les projets productifs</i>	84
CHAPITRE III – APPROCHE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	85
3.1 <i>Mesures de promotion de la participation et de la transparence</i>	85
3.1.1- <i>Cadre d'intervention</i>	85
3.1.2- <i>Les espaces</i>	85
3.1.3- <i>Un comité de gestion mixte du PDL</i>	85
3.1.4- <i>Des ateliers thématiques</i>	86
3.1.5- <i>Lien avec la commune : Un Bureau D'appui au Développement des Quartiers</i>	86
3.1.6- <i>Le cycle</i>	86
3.2- <i>DISPOSITIF DE MISE EN OEUVRE, DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DU PDL</i>	87
<i>LISTES DE PRESENCE</i>	90

LISTE DES TABLEAUX

[Tableau 1 : genre du chef de ménage](#)
[Tableau 2 : niveau d'instruction de chef de ménage](#)
[Tableau 3 : type d'activité des chefs de ménage](#)
[Tableau 4 : participation des conjoints au revenu du ménage](#)
[Tableau 5 : revenu des ménages](#)
[Tableau 6 : standing des maisons](#)
[Tableau 7 accessibilité au quartier](#)
[Tableau 8 type de voies d'accès](#)
[Tableau 9 état des voies d'accès](#)
[Tableaux 10 et 11 accès aux réseaux électriques et d'eau potable](#)
[Tableau 12 : typologie des associations présentes dans le quartier](#)
[Tableau 19 : cartographie des associations présentes sur le territoire](#)
[Tableau 13 : situation matrimoniale des possesseurs de fonds](#)
[Tableau 14 Niveau d'instruction des possesseurs/propriétaires des fonds](#)
[Tableau 15 : répartition des propriétaires/possesseurs par secteur d'activité économique](#)
[Tableau 16 : Titre de possession/propriété](#)
[Tableau 17 : mode d'accès à la terre](#)
[Tableau 18: Conflits engendrés par les problèmes](#)
[Tableau 19 : liens entre les habitants et la terre](#)
[Tableau 20 : Problèmes liés à la possession/propriété du terrain à Emaná](#)
[Tableau 21 : services attendus afin de résoudre les problèmes posés](#)
[Tableau 22 : analyse des différents problèmes rencontrés](#)
[Tableau 23 : analyse forces/faiblesses ; menaces/opportunités](#)
[Tableau 24 : projets prioritaires programme 1](#)
[Tableau 25 : projets prioritaires programme 2](#)
[Tableau 26 : projets prioritaires programme 3](#)
[Tableau 27 : projets prioritaires programme 4](#)
[Tableau 28 : cadre logique programme 1](#)
[Tableau 29 : Cadre logique programme 2](#)
[Tableau 30 : cadre logique programme 3](#)
[Tableau 31 : cadre logique programme 4](#)
[Tableau 32 : capacités de financements des différents acteurs](#)
[Tableau 33 : budget prévisionnel du PDL d'Emaná](#)

AVANT PROPOS

Le plan de développement local du quartier Emana est un document programme qui définit l'avenir de la localité, dans l'optique de contribuer à la prospérité locale et au bien être des populations. Pendant tout le processus participatif qui a précédé l'élaboration de ce document de travail, les participants ont défini le PDL comme étant une feuille de route, un cahier de charge d'actions programmées et coordonnées sur une période bien définie et destinée à contribuer au bien être social et économique des habitants, un support pour soutenir le développement d'une cohésion sociale, pour impulser la construction des partenariats multiformes nécessaires au développement des communautés locales. Ceci témoigne de l'idée du consensus qu'ont les citoyens de leur propre développement et du degré d'appropriation de cette démarche appuyée par CORDAID.

Le PDL représente ainsi un outil de travail au service des promoteurs de projets de développement au sein du quartier Emana. Il a été conçu dans le cadre d'une concertation âprement menée, mobilisant toutes les couches sociales du quartier : les habitants, les élus municipaux et les professionnels du développement local.

Il se positionne comme un support visant à améliorer la contribution des acteurs locaux ainsi que des habitants à la mise en œuvre du processus de décentralisation prescrit dans la constitution de 1996 dont les mesures d'orientation définies dans la loi N° 762/PJL/AN se fixent pour objectifs principaux :

- Permettre aux communautés locales de s'impliquer résolument dans la définition et la gestion des affaires prévues à leurs collectivités territoriales décentralisées.
- Faciliter et promouvoir le développement harmonieux des collectivités territoriales décentralisées sur la base de la solidarité nationale, des potentialités régionales et de l'équité inter régionale
- Conformer le Cameroun aux exigences constitutionnelles et internationales en matière de décentralisation

Le présent rapport contient une somme d'informations sur le contexte local, les projets en cours, les acteurs et leurs rôles dans la mise en œuvre des activités. Ensuite, il dégager un nombre d'objectifs de développement et les axes d'intervention qui feront l'objet des futurs projets, les partenariats sollicités, la stratégie de mobilisation des ressources, de cogestion, de suivi et d'évaluation des réalisations.

En tant que document de travail, il s'adresse à tous ceux qui s'intéressent au développement du quartier Emana, à tous les promoteurs et porteurs de projets locaux, afin qu'ils s'en servent pour agir en faveur de la convergence des synergies sans lesquelles tous les efforts seront vains.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

- AES-SONEL: American Energy Services Corporation – Société Nationale
- AGR : Activités Génératrices de Revenus
- BHYS : Brigades d'Hygiène et de Salubrité
- CAY I : Commune d'Arrondissement de Yaoundé I
- CDE : Camerounaise des eaux
- CLPA: Comité de Pilotage plan d'action
- CLS : Comités Locaux de Santé
- CNLS: Comité National de Lutte contre le SIDA
- COGES: Comité de Gestion du PDC
- CUY : Communauté Urbaine de Yaoundé
- GIC: Groupes d'Initiatives Communes
- GTZ: Coopération Allemande au Développement
- IST: Infections Sexuellement Transmissibles
- MINATD: Ministère de l'Administration du Territoire et de la décentralisation
- MINDUH: Ministère du Développement Urbain et de l'Habitat
- MINSANTE: Ministère de la Santé
- ONG: Organisation Non Gouvernementale
- OSC: Organisations de la Société Civile
- PDL: Plan de Développement Local
- PDQUD: Programme de Développement des Quartiers Défavorisés
- PSD: Programme Spécial de Développement
- RUHY: Réseau Urbain des Habitants de Yaoundé
- SCAC: Service de Coopération et d'Action Culturelle

INTRODUCTION

Le processus de développement local est devenu une référence en matière de bonne pratique de gestion urbaine et de construction d'une citoyenneté active. De nombreuses communautés s'inspirent de plus en plus de ces principes pour mettre en place des mécanismes de développement s'appuyant sur les forces et ressources endogènes, correspondant aux réalités sociales, économiques et culturelles locales. Il ne s'agit en effet pas d'une recette mais d'un processus dynamique en perpétuelle mutation. Toutefois, quelques principes de base peuvent être dégagés.

Le développement participatif local va au-delà du financement ponctuel des projets de développement conçus et mis en œuvre par les organisations de la société civile. Au contraire, il consiste en une participation accrue, permanente et continue des habitants dans la gestion des collectivités décentralisées.

Depuis 2009, le quartier Emana, situé dans la commune de Yaoundé I, bénéficie d'un appui technique et financier des organisations CORDAID et ASSOAL pour mettre en place ses mécanismes de gestion locale participative.

Dans ce cadre, une activité d'animation et de mobilisation communautaire a permis de bouter les comportements et de renforcer l'adhésion des communautés aux actions prévues. Un séminaire de formation a permis de renforcer quelques animateurs communautaires en technique d'animation et de mobilisation communautaire, sur le cycle d'animation et d'élaboration du plan de développement local, de définir leurs responsabilités et cahiers de charge pour la mise en œuvre du processus. Un pré diagnostic des forces et faiblesses du développement a été conduit au sein du quartier et a permis de mobiliser les informations de bases, lesquelles ont facilité l'organisation et l'animation des ateliers de diagnostic participatif conduits au sein de 3 zones (zone 1 composée du bloc Emana petit village ; zone 2 composée du bloc BILICK City et enfin la zone 3 composée du bloc chefferie BESSALA) et sur plusieurs problèmes regroupés en 7 thèmes prioritaires de participation. Ces actions se sont soldées par la mobilisation des données qualitatives et quantitatives sur :

- La population locale, plus particulièrement : la densité, la structure d'âge, la croissance démographique, les courants migratoires etc.
- Données sur le niveau d'éducation, de qualification, de formation, les aptitudes entrepreneuriale des individus ;
- Le secteur social local : les services d'éducation et de santé disponibles (objectifs poursuivis, réalisations, services rendus etc.), les aptitudes aux changements, interrelations entre groupes, sensibilité à l'environnement, intégration des groupes marginaux, participation communautaire, conscience sociale etc.
- Le secteur Economique : situation de l'emploi, (population active, rapport emploi population, taux de chômage, taux d'activité etc.), structure économique, (secteurs d'activités, types et méthodes de production, taille des entreprises, caractéristiques de l'emploi, diversification de production des biens et services, flux économique, revenu des ménages, habitudes de consommation, vitalité de l'entrepreneuriat, services fonciers etc.
- L'organisation locale : structure associative locale, localisation, infrastructures, équipements (santé, éducation, affaires, loisirs, rencontres, échanges culture etc.), encadrement administratif et politique, mécanismes et dispositifs de participation des citoyens, de partenariat, réseaux et autres organisations présentes.
- La biophysique et climatique : topographie, sols, faune, flore, climat, risques naturels (environnement et ressources naturels)
- Les grands problèmes de la localité, les facteurs qui entretiennent la pauvreté au sein du quartier, les effets directs de cette pauvreté sur les communautés locales et les pistes de solutions à envisager, etc.

Une analyse a ainsi permis de mettre en relation les informations les uns aux autres et de décliner les forces et faiblesses, contraintes et opportunités de la localité en matière de développement local.

Un atelier de restitution du diagnostic a été organisé au sein du quartier et a permis de consolider les données analysées. S'en sont ensuite suivis la structuration des espaces de participation et la validation du PDL par les classes sociales de la localité.

ELEMENTS ET DEMARCHE EMPLOYES DANS L'ELABORATION DU PDL

Le plan de développement local du quartier Emana va au-delà du financement ponctuel de projets de développement conçus et mis en œuvre par les organisations de la société civile. Il relève d'un certain nombre de principes de base :

- ***Approche globale, intégrée et transversale***

La stratégie de développement du quartier Emana se situe dans une approche globale. Elle s'inspire du contexte de développement de la commune de Yaoundé I ainsi que des orientations stratégiques et politiques nationales en matière de lutte contre la pauvreté et de réduction des inégalités sociales au sein des communautés défavorisées. Il place l'habitant d'Emana au centre des initiatives. Les actions envisagées se positionnent clairement en complémentarité et non en concurrence à l'existant. Le PDL accorde une place capitale aux citoyens qui des acteurs clés de la mise en œuvre, du suivi et d'évaluation des actions de développement au sein du quartier. Il repose sur le principe d'un décloisonnement des secteurs d'activités qui facilitera la construction du partenariat local et la mobilisation des ressources nécessaires à la conduite des opérations.

- ***Approche partenariale***

La mise en œuvre du PDL d'Emana mobilisera tous les acteurs présents sur le territoire (secteur public, secteur privé, société civile et les habitants) autour des enjeux de progrès collectif. Il suscitera la mise au point de nouveaux modes de travail, de nouvelles manières de penser et d'agir, teintés de respect mutuel, d'humanisme, une nouvelle culture de projet. L'approche partenariale facilitera la mutualisation des énergies, savoirs et compétences locales et la focalisation des communautés autour des enjeux de progrès communautaire. L'approche partenariale du PDL permettra de produire de nouveaux acteurs pour prendre en charge les problèmes identifiés et même accroîtra la crédibilité des initiatives promues au niveau local pour enfin faciliter la mobilisation des ressources extérieures nécessaires à la conduite de certaines opérations.

- ***Approche professionnelle***

Le PDL est le fruit d'un processus de concertation local. Il est coproduit par les acteurs, techniciens et habitants de la localité qui s'y reconnaissent totalement, se sont réparties des responsabilités en terme de planification, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des actions de développement de la localité. Il servira également de cadre pour la mobilisation des compétences extérieures qui au cours des interventions assureront des transferts de compétences aux populations locales de sorte qu'ils puissent au fur et à mesure prendre efficacement en main le destin du développement de la localité.

- ***Participation citoyenne et gouvernance locale***

Le processus de planification a permis de coproduire des espaces de dialogue et de concertation local autour des actions de développement. On distingue des réseaux de développement par pôle, des réseaux par axe thématique, un réseau de développement transversal mobilisant aussi bien les populations locales que les autres acteurs externes intéressés par le développement du quartier. Les décisions y sont prises de façon démocratique et selon le principe une personne une voix. Des ateliers de concertation sont prévus à la veille de chaque occasion de décisions concernant le développement du quartier pour recueillir les points de vue des communautés, lesquels sont portés et défendus par leurs délégués au sein desdits espaces. A moyen terme, cette pratique permettra de rompre avec la logique d'assistanat encore portée par certaines communautés et de renforcer une parfaite appropriation du développement local.

- ***Territorialisation***

Le développement du quartier Emana ne se décrètera par de l'extérieur. Il se construira comme cela a été collégialement défini dans le PDL en s'appuyant sur les ressources et potentialités locales. Cependant, territorialisation s'oppose ici à la logique territorialisme car un appui de compétences externes demeure indispensable pour assurer un réel transfert de compétences et faciliter à moyen terme une appropriation du développement par ses habitants. La politique de développement local d'Emana repose sur l'accompagnement technique et le soutien financier des démarches et projets du

PDL, une gestion, un suivi et évaluation impliquant la participation accrue des couches sociales du quartier.

Dans ces conditions, quel est le rôle de la commune ?

- Elle est une pièce motrice de l'animation du débat contradictoire entre les différents groupes d'intérêt composant le quartier.
- Elle est partenaire financier et technique, méthodologique des projets collectifs de développement qui concourent effectivement au développement de la commune.
- Elle participe à la prise des décisions au sein des comités de gestion du PDL où elle essaye d'établir la cohérence entre les actions envisagées et la planification du développement municipal.

Loin d'affaiblir son importance fondamentale dans la gestion communale, le Plan de Développement local, au contraire :

- Améliore l'efficacité de la gestion locale en intégrant les différents projets dans une vision cohérente et planifiée, et en créant les conditions d'un partenariat réel entre les forces vives de la localité.

Rappel de la démarche méthodologique

Méthode

La méthode utilisée a été participative. Ainsi, il a été privilégié :

Le diagnostic participatif et la planification communautaire à Emana ont obéi aux principes des méthodes participatives. Les travaux ont été conduits par une équipe de facilitateurs d'ASSOAL et du Réseau National des Habitants du Cameroun, composée de personnes ressources, de cadre d'appui et de facilitateurs endogènes.

Les travaux ont débuté au cours du mois de Mai 2009 par des réunions de concertation internes, mobilisant à chaque étape des représentants des classes sociales de la communauté. Compte tenu du calendrier de travail préalablement élaboré en étroite collaboration avec la communauté, plusieurs outils ont été déroulés simultanément afin d'atteindre les buts visés par la mission.

Les étapes de la démarche consistaient en plusieurs étapes dont :

Phase préparatoire : réalisation du pré diagnostic

Cette phase a donné lieu à plusieurs actions qui sont :

1- Information/discussion à la base

Cette étape était déclinée en plusieurs sous étapes qui sont énumérées ci-dessous :

- **Campagne de lancement** : Avec l'aide de la Mairie, une association relais communal a organisé plusieurs séances d'information publiques les plus larges possibles au sein des quartiers retenus dans sa commune, où seront présentées les principes et modalités de l'évaluation participative et où les populations pauvres étaient invitées à se faire connaître et à participer. Tous les moyens possibles (distribution de supports de présentation, affichage communal, radio locale, etc.) ont été utilisés pour annoncer le plus largement le démarrage de cette évaluation.
- **Repérage des groupes** (*Enquête des ménages et identification des Organisations de Base, des structures économiques et identification du capital cognitif et des personnes influentes des quartiers*) : A partir des analyses locales préexistantes, l'association relais a identifié les groupes de base (associations d'habitants ou villageoises, groupes d'intérêt collectif / GIC, organisations de producteurs, associations de femmes, de jeunes, de solidarité, etc.) susceptibles de mobiliser les populations dans le processus. Les visites de terrain ont montré

qu'il existait de nombreux regroupements de ce type, qui sont plus au moins représentatifs, selon leur degré d'existence réelle et la profondeur des motivations qui ont conduit à leur création. Ce travail a été fait dans un souci d'équité en restant vigilant quant à la création induite d'associations ou de regroupements « opportunistes ».

- **Repérage des «exclus» et des zones à problèmes** : Les formes précédentes de structuration du milieu, bien que précieuses pour la démarche, ne peuvent être considérées comme totalement représentatives de la cible visée. Aussi un consultant applique également une logique de recherche « transversale » auprès de certaines personnes ressources (maire, associations confessionnelles, ONG, etc.), afin de repérer les profils de populations pauvres non représentées, voire exclues de ces groupes de base et les inviter à rejoindre le processus de discussion, soit en s'intégrant aux groupes de base constitués, soit en créant leurs propres groupes.

2- Activités de formations

- **Préparation des sessions de formation.** Il s'agissait ici d'effectuer les tâches suivantes :
 - Rédaction d'un guide pour la formation par thème de formation. Pour ce travail, un formateur a été mobilisé pour la collecte des données et la rédaction.
 - Présentation et test du guide. Cette présentation a été effectuée par le formateur principal auprès de l'équipe chargée de l'animation de différents ateliers.
 - Reproduction des supports didactiques et pédagogiques (20 exemplaires). Ce travail a été effectué par le BAODL. Le guide devait être conçu de façon synthétique 05 pages maxi et en un langage très accessible à la cible.
 - Préparation des supports de présentation. Chaque guide a été synthétisé et présenté sur diapositives pour faciliter la présentation des contenus théoriques.
 - Information des participants. Ce travail a été effectué en liaison avec les responsables du projet.
 - rédaction et envoi des invitations.
- **Organisation des sessions de formation**
 - il est prévu :
 - L'organisation d'un atelier pédagogique mobilisant toute l'équipe de formateurs, modérateurs, rapporteurs, de gestionnaires de la logistique, des responsables du projet. Elle a eu lieu environ deux jours avant la date effective de lancement de la session. Les membres de ce groupe de travail se sont chargés de vérifier que les conditions d'organisation logistique et d'animation pédagogique des ateliers étaient réunies.
 - Animation de l'atelier de formation

L'atelier de formation, animée par un consultant, a permis aux populations de définir leurs besoins et de faire une ébauche de solution qui servira au consultant chargé de la mise en œuvre de la planification communautaire.

Phase de mise en œuvre du processus de planification communautaire

Le diagnostic participatif a permis grâce au déroulement des certains outils clés de renforcer la connaissance sur la situation économique, sociale et culturelle de la communauté, d'identifier et d'arrêter forces, limites, potentialités et contraintes du développement du quartier Emaná, d'identifier et d'arrêter la liste des problèmes prioritaires de la communauté

La planification quinquennale et opérationnelle des actions a suivi la phase d'identification participative des problèmes. Il a permis d'identifier une liste de solutions hiérarchisées aux différents problèmes communautaires et de fixer un chronogramme opérationnel d'intervention

Le processus de planification opérationnelle s'est également poursuivi par la mise en place des structures d'animation et de coordination chargées d'assurer la gestion, d'animer et de mobiliser la

communauté autour des enjeux de mise en œuvre efficace du PDL, du suivi et d'évaluation des opérations du PDL sur le terrain. Ainsi, on note en terme d'organisation :

- Un réseau de développement au sein de chaque zone soit 3 réseaux pour les 3 zones de participation co-identifiés.
- Un réseau d'échange thématique par thème co-identifié soit 7 réseaux pour les 7 thèmes prioritaires.
- Un réseau de développement transversal mobilisant les délégués des thèmes et des zones aux côtés des élus municipaux et des techniciens pour le développement communautaire et doté d'une instance technique : le Comité de Gestion du PDL qui se chargera de la coordination permanente des actions sur le terrain.

La planification participative a permis de doter ces espaces de participation d'un organigramme, de décliner les outils d'animation (statut et règlement intérieur).

TRAITEMENT DES DONNEES

- ***Le profil institutionnel***

Les groupes mixtes constitués énumèrent dans une fiche de collecte des données sur les organisations qui exercent une activité ayant un impact sur la vie de la localité. Ce tableau ressort la date de leur création, la taille de leurs effectifs, leurs objectifs ainsi que leurs réalisations.

- ***Le calendrier saisonnier***

Réalisé par un groupe mixte, c'est un tableau qui permet de présenter les différentes activités pratiquées au sein de la communauté ainsi que les périodes de l'année pendant lesquelles leurs différentes opérations sont effectuées.

- ***Carte de la communauté***

C'est une cartographie participative très déterminante dans le processus de planification communautaire. Elle fait une synthèse de la carte de ressources et de la carte sociale. Elle a été élaborée à l'issue d'un groupe de travail mixte associant les représentants de chaque bloc du quartier et les animateurs du projet PDQUD.

- ***Tableau des solutions endogènes***

Elaboré à l'issue des ateliers participatifs, elle a permis aux populations locales d'exprimer leurs besoins et de décliner des solutions envisageables dans le cadre d'un programme de développement du quartier.

- ***Plan d'action pluriannuel et opérationnelle***

Réalisé en assemblée plénière, il a permis de faire présenter une liste de projets par priorité, de décliner une liste d'opérations possibles et de définir un cadre logique des interventions sur une période de 5 ans.

CHAPITRE I

DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

1.1- Présentation du quartier

1.1.1- Localisation géographique de la communauté

C'est une zone urbaine située à cheval entre les arrondissements de Yaoundé V, département du Mfoundi et l'arrondissement de Yaoundé II ainsi que l'arrondissement de SOA. Son périmètre urbanisé intègre les 62 quartiers que compte la commune urbaine d'arrondissement de Yaoundé. Avec ses 20 KM2 de superficie environ, il se limite au Nord par le quartier MESSASSI, au Sud par le quartier ETOUDI et NKOLO MBONG, à l'Est par le centre ville et à l'Ouest par le quartier NKOLO NDOM.

1.1.2- Le climat

Son climat est sub-équatorial et légèrement tempéré par l'altitude. On note une grande saison sèche (Décembre-Mars) interrompue par de rares pluies, une petite saison sèche (Mai-Août) avec quelques pluies orageuses et une grande saison des pluies (Août-Novembre). La température moyenne est de 24°C ; l'écart de température entre le jour et la nuit est parfois importante.

1.1.3- le relief

Le relief du quartier EMANA est un plateau constitué de bas fonds marécageux qui actuellement est presque inhabité bien que certaines personnes s'y refusent de quitter les lieux, appartenant au réseau de collines qui constituent la ville de Yaoundé avec une altitude moyenne située autour de 750 m.

1.1.4- La végétation et la flore

La végétation est en voie de disparition totale compte tenu du rythme d'urbanisation que connaît la ville de Yaoundé, car la croissance démographique et la forte pression d'occupation des espaces par les peuples allogènes et autochtones a détruit les îlots de forêts et d'arbustes qui existaient dans cette zone. Il n'existe plus des espaces réservés aux activités agropastorales.

Le développement accéléré de la Ville de Yaoundé a une incidence sur le développement de la flore traduit ici par la disparition totale de la forêt naturelle au profit des forêts artificielles constituée essentiellement de quelques arbres fruitiers : manguiers, avocatiers, goyaviers, papayer, etc. Les espèces ligneuses d'origine ayant complètement disparues. Il s'agit notamment d'Acajou, d'IROKO etc.

1.1.5- Le réseau hydrographique

Le quartier est traversé par une rivière dénommée AKOLO : Cette rivière inonde pendant la période de crue de la zone marécageuse étendue façon transversale du bloc 4 au bloc 3. Ce marécage situé en plein quartier d'EMANA sert d'acquis pour des pratiques d'agricoles de maraîchères de contre saison. Il s'agit de la culture des légumes verts, du maïs et quelquefois de tomate.

On note également la présence de plusieurs sources naturelles aménagées par endroit et très délabrée par ailleurs qui servent de cadre d'approvisionnement en eau potable pour la majorité de la population qui vit sous le seuil de la pauvreté.

1.1.6- Le sol

Le quartier EMANA repose sur un socle ancien (gneiss). Cependant ce sont des Sols ferralitiques rouges en général, mais qui présentent des variances: sols ferralitiques évolués sur Plateaux, Colluvions et Alluvions dans les vallées.

1.1.7- la population

La population du quartier EMANA s'estime à près de **40 000 habitants**. Elle est caractérisée par une forte majorité d'autochtones originaires du quartier et qui s'y sont installés depuis les années 1900. La

pyramide des âges a la forme d'un parasol. Les jeunes représentent une couche très importante de la population du quartier. De façon globale, on y retrouve : les Etoudis, les Tsinga, Bahabas qui constituent les autochtones du quartier tandis que les Bamiléké, les Bassas, (les Bétis), les Haoussas et quelques expatriés (sénégalais). Les populations autochtones (Bétis) restent majoritaires. Les allogènes sont d'installation très récente (1975). Toutes ces ethnies cohabitent en toute harmonie. Dans la zone d'étude nous a permis de dénombrer quatre blocs. Chaque zone est dirigée par un chef de bloc, tous placés sous l'autorité directe d'un chef de second degré, qui, a son tour est placé sous l'autorité du sous préfet de l'arrondissement de Yaoundé I.

1.1.6- Caractéristiques socio économiques

- **Taille du ménage : Taille du ménage** : la taille du ménage, comme partout dans la ville de Yaoundé est de 6 en moyenne. Les ménages du quartier EMANA se caractérisent par une représentativité moyenne d'un chef de ménage masculin. 76% des ménages ont comme chef un homme contre 24% de chef féminin. Ce deuxième cas s'observe notamment chez les femmes célibataires, les veuves ou divorcés et dans un cas très réduit au sein des familles biparentales où la femme est la seule à disposer d'une source de revenus.
- **Genre du chef de ménage** : Les 76 % des chefs de ménage enquêtés sont masculins. Les 24 % sont des femmes qui très souvent sont célibataires

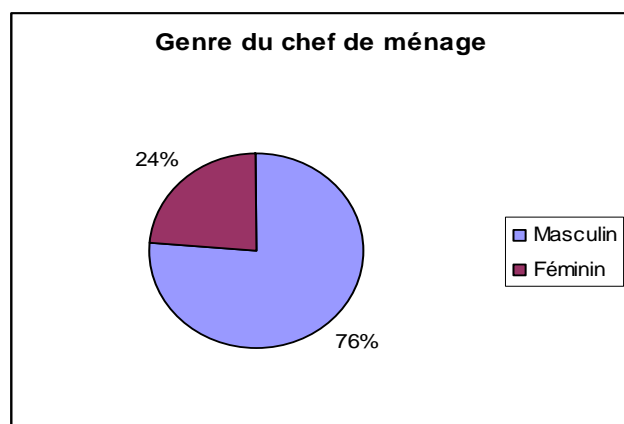


Tableau 1 : genre du chef de ménage

- **Niveau d'instruction des chefs de ménage :**

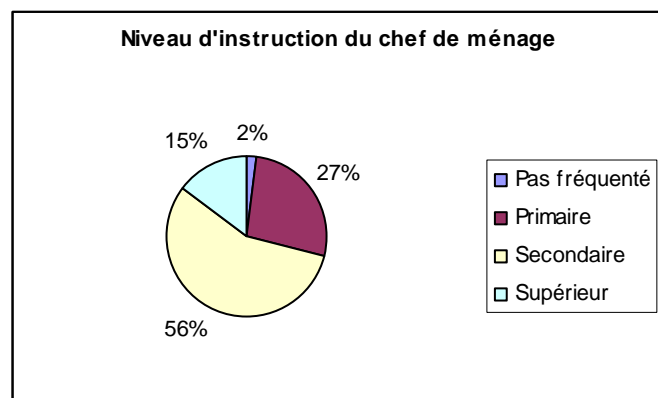


Tableau 2 : niveau d'instruction de chef de ménage

Très peu de chefs de ménages ont un niveau scolaire élevé. Ainsi, 2% n'ont pas fréquenté, 27% ont arrêté leurs études au primaire, 56% au secondaire et seulement 15% ont atteint le niveau supérieur.

- **Types d'activités exercées par les chefs de ménage :**

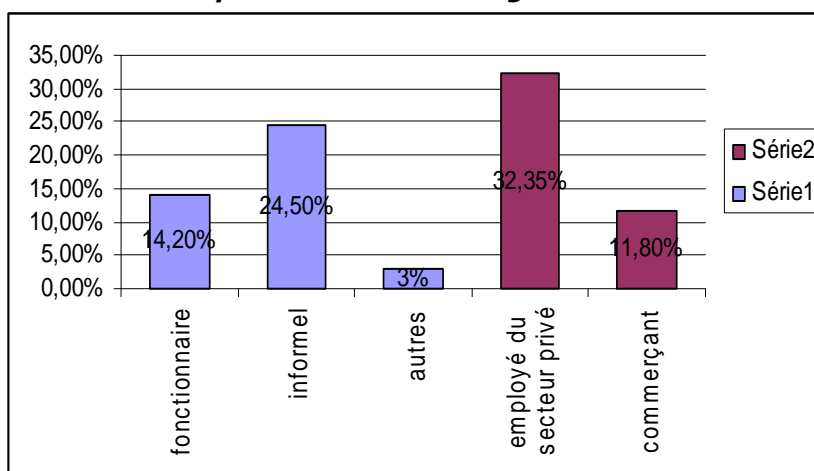


Tableau 3 : type d'activité des chefs de ménage

Le niveau d'instruction a une influence sur la qualité des activités menées par ces derniers. 32,35% d'entre eux exercent dans les secteurs : privé 24,50% informel, 11,80 sont commerçants tandis que 14,20% sont des fonctionnaires de l'administration publique. Il ressort clairement que les secteurs privé et informel emploie la plus grande partie de la population active dans ce quartier. Ce fait est caractéristique de la situation économique et en particulier de l'emploi qui sévit dans notre pays. Notons cependant que tous ceux qui exercent le font même dans les conditions de précarité avérées. En réalité, on peut même qualifier ces emplois comme un chômage déguisé.

- **Participation des conjoints au revenu de la famille.** Dans le quartier EMANA, il est identifié des cas où le chef de ménage n'est pas le seul à assumer les charges de la famille. 91% de conjoints participent aux charges financières en développant des activités économiques dans les secteurs différents tels : agriculture, petit commerce, dans le secteur informel ou comme fonctionnaire. 9% d'enfants du quartier s'impliquent également dans des activités informelles pendant leurs heures creuses et pendant les vacances pour soutenir les efforts de leurs parents. Dans ce dernier cas, les activités sont généralement initiées dans le secteur du petit commerce.

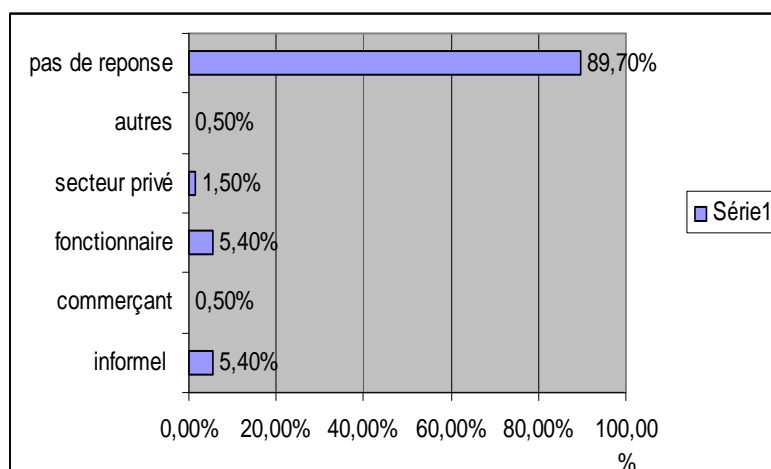


Tableau 4 : participation des conjoints au revenu du ménage

- **Revenu des ménages :**

	Revenu du Chef de ménage	Revenu du conjoint	Revenu des enfants qui travaillent
Moins de 25 000	16	43	21
De 25 000 à 50 000	45	35	35
De 50 000 à 100 000	24	18	29
De 100 000 à 200 000	13	4	14
De 200 000 à 300 000	3	0	0
Total	100%	100%	100%

Tableau 5 : revenu des ménages

Les populations du quartier EMANA ont un revenu très bas. On estime un revenu mensuel moyen par ménage situé entre moins de 25.000 et 100 000 Fcfa. Seuls quelques cas isolés, notamment les fonctionnaires oscillent dans les 100 000 francs CFA.

- **L'habitat**

L'habitat dans le quartier EMANA se caractérise généralement par des maisons individuelles (98%) avec des standings très bas. Le standing étant défini en fonction de l'état du bâtiment, des commodités et également des matériaux de constructions. Les habitants font usage des matériaux de construction les plus accessibles pour faciliter leur accès à ces biens de nécessité primordiale. Ainsi, on note :

Dans une grande majorité des murs en terre battue, crépis (58%) ou non crépis (0,5%), en planche (8%), en parpaing crépis (23%) ou non crépis (10%); des sols en chape lissé (64%) ou non lissé (11%) et parfois en terre simple (11%), des toitures en tôle ondulée légère (95%), en tôle bac à 3%, en tôle ondulée lourde (2%) ; Comme plafond, 38% ne dispose d'aucun matériel de couverture. 61 % sont en contre-plaqués.

De façon globale l'habitation de EMANA a les mêmes caractéristiques que ceux rencontrés dans d'autres quartiers populaires du Cameroun. Ceci confirme une fois de plus l'état de paupérisation généralisée des habitants soutenu entre autres par leur faible niveau d'instruction, le désir de résider dans la zone urbaine dans l'objectif d'exercer leurs activités informelles pour la plupart et l'absence de dispositifs viables d'accompagnement.

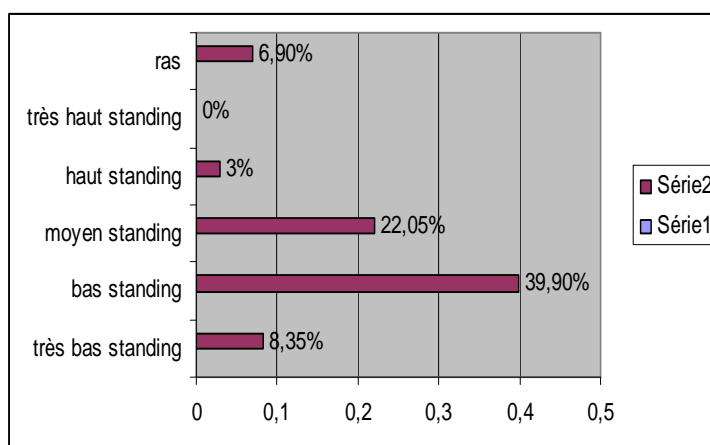


Tableau 6 : standing des maisons

- **Type de murs :** Dans une grande majorité des murs en terre battue, crépis (58%) ou non crépis (0,5%), en planche (8%), en parpaing crépis (23%) ou non crépis (10%).

Types de murs	Pourcentage%
planche	8
parpaing de ciment crépis	23
parpaing de ciment non crépis	10
Poto-poto crépis	58
Poto-poto non crépis	0,5
Total	100

- **Type de sols :** En ce qui concerne la couverture du sol dans les différentes habitations du quartier, les enquêtes démontrent une plus grande diversité des revêtements. Ainsi, il à préciser que le type de revêtement que l'on rencontre dans les maisons est fonction de plusieurs paramètres traduisant le niveau de vie, l'accès à un revenu suffisant ou à un emploi décent. Notons que 64% des maisons sont revêtues par du ciment lissé tandis 11% des maisons ne sont certes cimentées, mais non lissées. En ce qui concerne les habitations qui n'ont aucun revêtement au niveau du sol, elles représentent une proportion de 11% contre 2% la proportion des maison carrelées. Comme alternative à la question du revêtement, certains ménages ont opté bien que provisoire à l'utilisation du gerflex et elle représente 10% du total des maisons du quartier.

Types de sol	Pourcentage %
carreaux	2%
chape lissée	64%
chape non lissée	11%
Gerflex	10%
moquette	0,50%
Natte	1,00%
Terre simple	11%
Total	100%

- **Type de toitures :** Dans la construction des maisons nous remarquons également une diversité dans le revêtement aérien des maisons. Ici, chaque ménage contient au moins une toiture. Seulement, le type de toiture correspond au niveau de revenu du ménage. De ce fait, les données statistiques démontrent que 95% les maisons ont une toiture en tôles ondulées légères. Cette grande propension à l'utilisation de la tôle ondulée légère justifie le faible niveau de vie des populations résidentes. 2% seulement des habitations sont construites avec la tôle ondulée lourde, tandis que 3% des maisons sont dotées de tôles bac. Ce qui traduit aisément la cohabitation des ménages riches d'avec les pauvres ou les moins nantis.

Types de toiture	Pourcentage %
tôle bac	3%
tôle ondulée légère	95%
tôle ondulée lourde	2%
Total	100%

- **Type de plafonds :** Nous pouvons aisément remarquer que les facteurs et indices précités se répètent au fur et à mesure que l'on fait une étude détaillée portant sur les caractéristiques de l'habitat dans le quartier EMANA. Le problème de la disparité s'identifie également en ce qui concerne le type de plafond des maisons. Les données statiques nous indiquent que seulement 61% des maisons sont plafonnées. Par contre le reste soit 39% n'ont pas du tout de plafond.

Type de plafond	Pourcentage %
contre plaqué	65
Pas de plafond	38
Tôle simple	0,5
planche	0,5
Total	100

1.1.7-Accès aux services sociaux et économiques

- **Accessibilité au quartier :**



Tableau 7 accessibilité au quartier

De façon globale, EMANA est un quartier enclavé. Il est rattaché au reste de la ville par une route goudronnée assez aménagée. Il s'agit de la route Nationale N°1.

En interne, il existe un réseau routier qui n'est pas très développé et structuré car les maisons sont construites sur deux pentes qui n'est pas accessible aux voitures. Par contre à EMANA bloc 3 il y'a l'accès, mais celui est en terre. Il se pose de problèmes d'accès à l'intérieur du quartier ; mais nous pouvons dire qu'EMANA a déjà été subventionné pour l'aménagement des voies d'accès mais l'exécution de ces projets tarde et est ralenti par de nombreuses difficultés liées soit à l'indisponibilité des ressources financière et matériel, soit à l'incivisme de ses habitants dans les techniques d'occupation anarchique des parcelles de terrain, en empiétant sur les espaces réservés aux multiples voies de communication. Nous avons constaté à cet effet une accessibilité moyenne dans la circulation des habitants. Le quartier est caractérisé par l'absence de rigoles et autres systèmes de canalisation des eaux. L'entretien des pistes disponibles sont inexistantes. Par contre à EMANA bloc 4, il existe des pistes comme voies d'accès, mais seulement elles sont toutes en terre et aussi elles sont accessibles à la voiture.

Ceci pose un problème de sous intégration du quartier aux services sociaux de base tels la collecte des déchets, l'assainissement, l'accès à l'eau potable etc.

En somme nous constatons donc que l'accessibilité à pieds est de (84%), tandis que celle de la moto est de (13%) et la voiture (3%)

- **Type de voies d'accès :**

Types de voie d'accès	%
Route en terre	67%
Route goudronnée	10
Chemin piéton	23
Total	100

Tableau 8 type de voies d'accès

- **Etat des voies d'accès:**

Etat de la voie d'accès	%
Bien aménagée	7%
Dégradée	86.5%
Très dégradée	6.5%

Tableau 9 état des voies d'accès

En ce qui concerne l'état des voies d'accès, il à est noter que la situation de l'entretien n'est pas très différente de certains quartiers abandonnés des villes du cameroun. On pourrait même dire que la situation est alarmante au regard de la situation géographique du quartier par rapport à la proximité avec la plus haute et prestigieuse institution de l'Etat. Les chiffres contenus dans les tableaux suivant sont révélateurs de la réalité ambiante. Il se trouve donc qu'en général les voies d'accès ne sont non pas seulement aménagées mais encore très dégradées. Face à cette situation, les habitant confirme après leurs avis sur la question l'adage populaire selon lequel ils sont « près de Dieu mais loin du paradis ».

- **Electrification et accès à l'eau potable :**

Le quartier EMANA est connecté par le réseau de distribution d'eau potable CAMWATER. Mais seulement il se trouve que les installations de ce réseau sont réduites par le fait que lors du passage de la campagne d'abonnement, le quartier ne s'était pas encore véritablement développé. Ici l'explosion démographie liée au rythme d'urbanisation que connaît la ville de Yaoundé a contribué efficacement au développement du quartier en permettant une augmentation progressive des habitations ainsi que la demande en eau potable. Il ressort des enquêtes effectuées sur le terrain que seul 25% des habitants du quartier ont un abonnement en eau potable. Tandis que 73% de la population n'ont aucun abonnement et par conséquent se ravitaillent par d'autres moyens tels que : puits, source.. En réalité, cette situation est révélatrice des difficultés qu'ont ces populations à pouvoir accéder à un abonnement au réseau de distribution d'eau potable CAMWATER. Les difficultés ici sont multiples. D'abord la lenteur des procédures d'abonnement et de branchement d'eau par les agents la société camerounaise des eaux (CAMWATER). Ensuite vient le chapelet des difficultés liées à la construction anarchique des maisons d'habitation qui parfois ne tiennent pas compte des servitudes à travers lesquelles peuvent traverser les tuyaux servant au transport de l'eau potable.

Le distancement du réseau d'électrification AES-SONEL n'est pas tellement une entrave à l'épanouissement des communautés. Nous constatons que plus de la majorité on accès à l'énergie électrique. Sont connectées au réseau AES-SONEL (91%), seulement (9%) non, mais utilisent le courant. Les problèmes d'accès à l'électricité se posent aussi en terme de baisse permanente de tension. Dans certains blocs, il est tout a fait impossible de démarrer un ordinateur, d'utiliser un congélateur, d'utiliser une réglette etc. Les coupures sont excessifs en raison des surcharges de tension et ont causent des dommages matériels aux populations. L'éclairage public est présent au niveau de la principale voie de communication et quasi absent dans le quartier d'où la croissance de l'insécurité ambiante actuel du quartier pendant la nuit. Les besoins des populations se traduisent ainsi en terme d'extension du réseau AES-SONEL avec la pose d'un transformateur apte à ravitailler

tous les ménages en quantité d'énergie suffisante, d'appui au développement de la solidarité communautaire pour faciliter et augmenter le branchement des ménages dépourvus, d'éclairage public.

Réseau AES-SONEL	Pourcentage %
oui	91%
Non	9%
Total	100%

Le ménage est t-il connecté au réseau CAMWATER?	Pourcentage%
Oui	25%
Non	73%
En cours d'acquisition	2%
Total	100%

Tableaux 10 et 11 accès aux réseaux électriques et d'eau potable

Il est cependant utile de remarquer que l'eau utilisée dans les ménages provient de plusieurs sources de ravitaillement. Ce ravitaillement est fonction des capacités et des équipements dont disposent les ménages. Ainsi, pour les ménages riches, il ne fait aucun doute qu'ils utilisent de l'eau potable provenant de la CAMWATER soit une proportion de 13% de la population. Tandis que les ménages à revenus moyens ou faibles vont obligatoirement se contenter de se ravitailler en eau dans les puits (68%), dans les sources (9%). Cependant nous notons un élan de solidarité de quelques habitants qui partage gratuitement cette ressource en permettant à leurs voisins de se ravitailler en eau à partir de leurs équipements qui peuvent être soit des puits ou bien des bornes fontaines. Soit 10% de la population nécessiteuse.

Enfin La mauvaise qualité d'eau est la principale cause des maladies hydriques, bien que (80%) de la population ne soit pas atteint par ces maladies. La qualité de l'eau dans le quartier est mauvaise malgré la présence du réseau CAMWATER dans quelques secteurs et maisons. Nous constatons tout de même une mauvaise qualité d'eau et aussi une réticence de certaines personnes ne voulant pas admettre cette objectivité, c'est pour cela que nous nous retrouvons avec (20%) des personnes admettant avoir déjà été atteintes telles que: typhoïde, dysenterie, helminthiase

- **Education** : Le quartier dispose quatre (04) établissements scolaires primaires et d'un lycée.
 - ✓ Lycée d'EMANA
 - ✓ 04 écoles primaires privées

Ces infrastructures demeurent insuffisantes au regard de la demande croissante. C'est la raison pour laquelle de nombreux parents envoient leurs enfants dans des établissements hors du quartier pour permettre à chaque enfant d'avoir un établissement scolaire où fréquenter.

Les établissements secondaires sont quasi absents. Les jeunes du quartier EMANA se déplacent vers d'autres quartiers riverains pour poursuivre leurs études secondaires : ETOUDI est l'un des quartiers les plus proches et le plus en vue en ce qui concerne la scolarisation. Mais qu'à cela ne tienne les enfants en âge de la scolarisation sont éparpillés, car leur quartier n'en comporte pas assez d'établissements pouvant les regrouper

Les besoins d'éducation, d'encadrement et d'insertion socio économique se posent pour bon nombre de jeunes déscolarisés. Les risques d'exclusion sociale deviennent de plus en plus prédominants avec l'accentuation de la crise économique et concernent généralement :

- ✓ Des jeunes filles mères (victimes des conséquences de l'activité sexuelle précoce et dont le niveau de revenus des parents ne permet pas la poursuite de leurs encadrements, elles ont à leur charge des enfants à éduquer sans sources de revenus. Ainsi les risques d'exclusion pour leurs jeunes progénitures sont également inévitables)

- ✓ Des jeunes garçons (déperdus scolaires, sans emplois de famille très pauvres) abandonnés ou non par les parents qui éprouvent des difficultés à accéder aux circuits de formation et d'insertion. Ils évoluent généralement vers des comportements très peu sociables et peuvent à l'avenir (si rien n'est fait) constituer une entorse au développement participatif de la communauté.
- ✓ Des jeunes Veuves avec enfants à charge sans revenus

On note une absence de structures spécialisées sur l'encadrement et l'insertion de cette catégorie de vulnérable.

Les populations dans leur ensemble ont besoin d'encadrement et d'éducation notamment en ce qui concerne le développement communautaire et la participation citoyenne.

- **Santé :**

L'accès des populations aux services de santé est peu compromettent. Le quartier dispose de trois (03) centres de santé, un hôpital Catholique (DEOGRATIAS) et plusieurs GIC santé qui offre des soins de santé primaires aux populations. L'accès aux autres catégories de soins se faisant dans les structures sanitaires de référence de la ville : Hôpital Central, CHU, Hôpital de la caisse etc.). Le quartier dispose de deux (02) d'officines pharmaceutiques. Il s'agit notamment des la Pharmacie EMANA et la pharmacie bienvenue récemment aménagée. Les problèmes de santé se pose encore en terme d'accès aux soins qualitatifs. Cependant on note un faible taux de pratique d'automédication ce qui s'explique par la présence de plusieurs centres de santé offrant leurs services à coûts relativement bas. Néanmoins, on note quelques cas isolés de consommation de médicaments de rue. Les associations du quartier viennent régulièrement en aide aux personnes malades ce qui en réalité joue un rôle déterminant dans la solidarité et financement des soins.

1.1.8- Enquête sur la structure économique

De part sa position excentrique et urbaine lui offre des avantages pour le développement généralisé. Cependant, les populations ne sont pas très impliquées dans ces activités de production. Ceci est justifié par la faible appropriation des techniques et l'absence de dispositif d'accompagnement. Le petit commerce et l'artisanat sont des secteurs prédominants (boutique, bars et les vendeurs de soya, vente à emporter, petit restaurant, vente de denrée alimentaire, atelier de couture, coiffure etc.) on retrouve tout de même des entreprises à savoir des quincailleries, des ventes des pièces autos détachés, des boulangeries, des stations service. Cependant, il convient de noter la conscience entrepreneuriale d'une tranche très importante de la population traduite par la création de plusieurs Groupes d'Initiatives Communes qui demandent encore à être structurés et accompagnés pour enfin jouer le rôle escompté dans le développement durable du quartier.

- **L'artisanat.** Ce secteur occupe une très faible proportion de la population active d'EMANA. Pourtant il présente des potentialités énormes notamment en terme d'insertion socio économiques des jeunes et femmes. Les activités développées à l'heure actuelle touchent les sous filières suivantes : menuiserie (bois et métallique), cordonnerie, couture, teinture sur tissus, broderie, coiffure, maçonnerie, fabrication du savon artisanal et du jus de fruit, poterie, vannerie etc. Les acteurs impliqués évoquent des besoins en terme de renforcement des capacités managériales, structurelles et opérationnelles. Les jeunes évoquent des besoins en terme d'appui à la formation et à l'insertion dans ces filières d'activités. De façon générale, ce secteur d'activité demeure très peu exploré et offre des potentialités énormes pour le développement social et économique du quartier EMANA.
- **Le commerce.** Le quartier ne dispose pas de marché, à cet effet les petits commerçants font des petits bosquets pour permettre la distribution des produits de première nécessité et autres produits vivriers. Le secteur commercial à EMANA est également dominé par la présence des bars et des boutiques de quartiers (plus d'une centaine). Le marché de d'ETOUDI constitue un pôle d'attraction pour la majorité des « bayamselam » et autres commerçants. Un travail de fonds reste à faire dans ce secteur d'activités pour mettre en réseau les producteurs locaux avec les commerçants de Yaoundé, ceci dans le souci de limiter les effets d'intermédiation et de spéculation qui constituent à l'heure actuelle une source de ruine pour les autres producteurs locaux. Ce phénomène de spéculation rend de plus en plus la vie difficile au sein des villes du

Cameroun et plus particulièrement dans les capitales politique et économiques du pays. Les producteurs locaux et les consommateurs citoyens sont maltraités et ruinés par l'activité d'intermédiation des « bayamselam ».

- **Les boutiques.** Dans le quartier EMANA l'on retrouve aussi comme activité économique la présence de nombreuses boutiques. Celles-ci sont réparties le long des artères des routes du quartier pour les plus structurées et plus équipées. Dans cette catégorie, l'on retrouve quelques grandes boutiques structurées en super- marché. A l'intérieure du quartier l'on retrouve également de façon parsemée des petites boutiques qui servent de relais aux grandes boutiques dans la distribution et la vente des biens et produits de première nécessité. Il s'agit ici des produits alimentaires tels que le riz, du pain, sel, huile, cube ,... des autres types de produits tels que : le savon, allumettes, stylos, papier hygiénique et même du pétrole vendu en détail. En réalité ces boutiques jouent un rôle important dans le circuit économique du quartier en tant qu'elles permettent aux habitants de se ravitailler en denrées et produits de première nécessité. On note cependant une grande diversité ethnique des propriétaires des boutiques. Ce caractère contribue et justifie l'élan de cohésion sociale qui sévit au sein du quartier. Ainsi comme propriétaires des boutiques on retrouve des bamilékes, les bétis, les haoussas,... La grandeur des boutiques est fonction des moyens et du capital mis à la disposition des propriétaires. Nous notons ici que ces boutiques connaissent parfois des problèmes de financement afin d'augmenter leurs investissements.
- **Les quincailleries.** Cette étude de terrain en ce qui concerne le volet économique a permis d'identifier la présence effective des quincailleries. Ces quincailleries pour la plupart sont gérées par des ressortissants étrangers (Nigériens). Ils font spécialement dans la vente des matériaux de construction pour les uns, tandis que d'autres font dans la vente des pièces détachées des voitures, motos ou bien même dans la vente du matériel électrique. La présence des quincailleries impulse ou favorise le développement des garages automobiles.
- **Les garages automobiles.** Dans le quartier EMANA, il existe plusieurs garages automobile et de moto. Cette activité économique emploie certes une partie infime de la population, mais contribue tant bien que mal au développement du quartier. L'on rencontre de plus en plus dans cette activité des jeunes qui n'ont pas un très bon niveau d'étude mais qui se retrouvent dans ce métier comme apprentis. L'une des remarques les plus importantes faite dans ce métier et plus particulièrement dans le quartier EMANA est que la plupart des mécaniciens ont reçus une formation dans le tas et non dans une école de formation technique.
- **Les GIC santé.** La présence des GIC santé au sein du quartier EMANA démontre la disponibilité des services sociaux de base en matière de santé. Ces GIC offrent à la population du quartier plusieurs services médicaux. L'une des caractéristiques les plus attirantes au sein du quartier EMANA est la faible consommation des médicaments de la rue ; Car les médicaments offerts par les GIC santé sont presque à la portée de toutes les couches sociales. Cette population nécessiteuse semble avoir compris le message porté sur le danger de la consommation des médicaments de la rue et s'est résolument dirigée à travers la présence des GIC santé dans la consommation des médicaments vendus dans les officines pharmaceutiques.
- **Les fabriques de parpaings.** Dans le quartier EMANA comme dans la plupart des quartiers en construction, il existe des fabriques de parpaings. Cette activité économique est née du besoin exprimé par les entreprises de construction qui sont tenues par les contrats des travaux dont ils doivent livrer à temps. Cette activité emploie les jeunes en situation de chômage. Ainsi, on note de nos jours que plus 90% des entreprises de construction faisant dans le bâtiment utilisent à leur profit le fruit de cette activité pour la réalisation et l'avancement de leurs travaux. De cette manière les fabriques de parpaings contribuent à l'amélioration de conditions de vie des populations du quartier bien cela ne produit pas toujours le résultat espéré qu'est l'équilibre entre les besoins quotidiens le revenu ou la masse salariale acquise par ce emploi.
- **Les call box.** Avec l'avènement des nouvelles techniques de l'information et de la communication au Cameroun, le quartier EMANA s'emboîte tant bien que mal dans le secteur. Ici on note la présence des call box dans toutes les voies d'accès du quartier. La croissance des call box dans cette localité se justifie par le niveau de paupérisation de la population. Cette population qui ne peut toujours pas s'offrir des moyens de communication personnels préfère s'arrimer dans l'optique d'un système de communication collectif à partir des points cibles. Ces points cibles appelés call box constituent en réalité une solution alternative à l'accès à la communication par téléphone portable à toutes les couches sociales. Il se dégage cependant, que la majorité des

propriétaires de ces call box sont de jeunes femmes. Cette catégorie de jeunes femmes en mal de trouver un emploi décent dans une entreprise ou administration opte s'auto employer. Ainsi, on peut dire que ces jeunes femmes ont cependant un problème de financement qui les empêche d'évoluer dans leurs investissements alors que le secteur semble très porteur. 85% des call box ont un capital inférieur à 50 000 FCFA.

1.1.9- Vie associative et partenariats

La vie associative au quartier EMANA est très prononcée et surtout diversifiée. On estime que près de 55% des populations touchées disent faire partie d'une association. Il s'agit dans la plupart des cas des associations d'entraide mutuelle, de groupes de tontines, de groupe d'aide au développement, des activités génératrices de revenus, des GIC santé, des comités de vigilance etc... Des groupements communautaires spécialisés sur le développement du quartier se font encore rares et quand bien même ils existent, ils évoluent dans la précarité et pose des actions très peu structurées. C'est dans ce deuxième cas que quelques réalisations ont été identifiées dans le cadre des ouvrages d'accès à l'eau potable, de l'hygiène et de l'assainissement. Ces actions sont généralement portées par des groupes de jeunes et de femmes très dynamiques. Les populations accusent un manque de formation et de connaissances appropriées sur les principes de développement communautaire. Seulement 23% d'entre elles ont déjà pris part à une initiative de développement au sein de la localité. Cependant, 77% d'habitants interrogés se disent très prêt à soutenir toute initiative visant à leur quartier d'un cadre de vie plus décent.

Dans les secteurs enclavés, où les problèmes communautaires sont très accentués (manque d'eau, absence d'électrification, absence de voie d'accès etc.), tout laisse à envisager un éveil de conscience collective. Les habitants sont très motivés et sollicitent d'avantage des services d'accompagnement pour sortir de leur état d'isolement actuel et trouver des solutions à leurs besoins qu'ils jugent très nombreux et pressants.

Par contre, dans les secteurs moins enclavés, l'attitude d'un nombre important est à l'indifférence. Ceci traduit la non appropriation des principes et importance de la solidarité comme levier de développement communautaire. Il y a ainsi nécessité de penser à une activité d'éducation allant dans ce sens.

- ***Types d'associations***

Le recours à l'analyse typologique vise à cerner le statut juridique des organisations intervenant sur le quartier. L'analyse des données recueillies met en exergue un fait majeur. EMANA compte deux types d'organisations qu'on peut qualifier d'une part d'informelle, c'est à dire sans statut juridique claire et d'autre part de formelle lorsque celle-ci possède un statut juridique.

Certaines d'entre elles sont promotrices de projets d'intérêt général sur le quartier. De façon général ces organisations informelles sont très peu structurées, et cette même logique s'étend jusqu'aux multiples interventions engagées et réalisées. Les organisations informelles sont en général constituées autour des familles. La majorité est plutôt spécialisée sur la recherche stricte des solutions aux problèmes des membres et rarement de la communauté dans son ensemble. Ce qui laisse ressortir ici le phénomène de patrimonialité et de clientélisme qui en réalité sont des fléaux néfastes au développement intégré de la communauté.

Etant bien informé sur l'importance des organismes légalisés, on constate que la majorité de ces organisations sont reconnues selon les différentes lois qui régissent cette légalisation. La présence d'environ 89% d'organisations à statut formel qu'on peut classer en quatre catégories :

- ✓ Les associations loi 90.

A l'analyse de leur statut, elles sont laïques, apolitiques et à but non lucratif. Il s'agit des organisations qui ont une forte orientation à la responsabilité sociale et qui posent des actions allant au-delà des intérêts de leurs membres. La finalité de leurs interventions est en général liée à la défense des intérêts de la communauté entière. Tel est le cas de l'association ASSAEB

- ✓ Les GIC.

L'analyse relève que la majorité soit 89% des GIC (Groupe d'Initiatives Communes) agissent avec toutes les déclarations officielles. Ils sont les plus nombreux et traduisent le désir ou la volonté des populations de vouloir s'organiser pour mieux s'impliquer dans les différents secteurs de la vie économique. La finalité étant de lutter de façon concertée contre la pauvreté. Ils tirent leurs bénéfices des prestations de service et aussi de la formation. La plupart de GIC identifiés est spécialisée pour la plupart dans les matériaux de construction ; GIC (BATIRCAM) et dans le domaine de la santé: (GIC SANTE ESPOIR).

- ✓ Les églises.

L'église catholique est représentée par une paroisse. Elle joue un rôle prédominant dans le développement du quartier sans toute fois oublier les autres religions à savoir les musulmans qui sont minoritaires la montée fulgurante des nouveaux courants religieux dits pentecôtistes. Elle occupe, de par ses réalisations dans le secteur social une position incontournable dans le cadre de la communication et de la mobilisation des communautés. Outre leurs actions d'éducation à travers les centres de jeunes elle développe des projets d'infrastructure d'accès à l'eau potable, d'encadrement des jeunes etc.

- ✓ Les comités de développement

Les Comités de développement qui sont en quelque sorte des réseaux de développement mobilisant en leur sein plusieurs types d'acteurs : les Habitants, les associations, l'autorité traditionnelle. Cette catégorie a été identifiée à EMANA.

- ***Les domaines d'intervention des organisations.***

- ✓ VIH Sida Planning familial, Santé de production ;
- ✓ Droits des personnes vulnérables (enfants et orphelins)
- ✓ Hygiène et salubrité
- ✓ Mise en place des AGR pour les jeunes
- ✓ Sensibilisation pour la qualité de l'eau au quartier
- ✓ Education Appui à l'amélioration des conditions de scolarisation sensibilisation
- ✓ Vulgarisation des droits des enfants et lutte contre l'abus perpétrés sur les enfants
- ✓ Caisse d'aide financière
- ✓ Elevage, mutuelle, Elevage
- ✓ Bâtiment et travaux publics (BTP)
- ✓ Informatique, topographie, peinture artistique et communication
- ✓ Formation professionnelle
- ✓ Comité de vigilance
- ✓ Personnes du 3ème âge par les consultations
- ✓ Formation dans le cadre sanitaire

- ***Capacités mobilisatrices des organisations***

En dehors des églises, l'ensemble des organisations identifiées sur le quartier mobilisent environ 185 membres sur une population totale estimée à un peu plus de 40 000 habitants. Soit 1,9% de la population globale impliquée dans la dynamique organisationnelle et associative de EMANA. 38% d'entre elle sont des femmes contre 62% d'hommes. Environ 90% d'habitants Du quartier EMANA ne militent pas encore dans une organisation.

Sexes	Pourcentage %
Hommes	62%
Femmes	38%
Total	100%

- ***Répartition des organisations ayant un plan stratégique d'intervention.***

Au Cameroun, il se dégage que le domaine des organisations appartenant à la société civile connaît encore beaucoup de lacunes. Ces lacunes sont de divers ordres. Ces lacunes sont d'ordres juridiques et organisationnels. Au regard des résultats obtenus dans le cadre de cette étude, il ressort que la moitié des organisations n'ont pas de plan stratégique. Le plan stratégique d'une organisation est un document où l'on retrouve toutes les informations concernant les projets de développement ainsi que toute leurs planification dans le temps et dans l'espace. Le plan stratégique précise les méthodes à employer pour la mise en œuvre de différents projets ainsi que la liste de tous les partenaires. Ce document est important et démontre la crédibilité de l'organisation. Mais il ressort également que la rédaction d'un plan stratégique nécessite des capacités intellectuelles. Par conséquent il ressort donc de cette analyse que les organisations du quartier EMANA ne sont pas suffisamment dotées des ressources intellectuelles compétentes en matière de planification et de gestion. C'est ainsi que seulement 50% des organisations sont dotées des plans stratégiques contre 50% qui ignorent la portée ou même l'existence d'un tel document. Et en définitive on peut dire les organisations du quartier EMANA ont un sérieux problème de structuration.

Existence d'un plan stratégique dans les organisations	Pourcentage %
Oui	50%
Non	38%
RAS	12%
Total	100%

- ***Répartition des organisations capables de monter et soumettre un projet aux bailleurs de fonds.***

Le faible financement des organisations du quartier EMANA est dû au fait que la plupart des organisations sont incapables de soumettre ou de monter un projet de développement fiable. Cette lacune de caractère intellectuel joue un rôle néfaste dans le développement des organisations du quartier. Il est donc important qu'un renforcement des capacités soit fait dans ce sens. Car seulement 50% des organisations sont capables de monter un projet fiable adressé aux bailleurs de fonds. Aussi nous notons qu'une marge de 12 % des organisations n'ont même pas de connaissance sur l'existence d'une telle démarche.

Montage de projet par les organisations	Pourcentage %
Oui	50%
Non	38%
RAS	12%
Total	100%

- ***Les partenaires des organisations.***

La vie associative dans le quartier EMANA est fortement soutenue par quelques partenaires au développement. Celles des organisations recensées déclarent avoir des relations avec ses partenaires dans le cadre restreint de leurs activités de base. Elles reçoivent de ces partenaires quelques aides qui parfois n'arrivent toujours pas à satisfaire entièrement leurs attentes. Parmi ces partenaires, on peut noter la présence du gouvernement à travers les ministères tels que :

MINAS, MINJEUN, MINPROFF, MINSANTE, MINDUH ; les ONG CAMNAFAW, ONG ASSEJA, ACMS, ACPEE, et les Autorités traditionnelles, et locales constituées des chefs, des élus locaux, élites extérieurs et intérieurs.

- **Concentrations géographiques des organisations.**

On note une forte concentration d'organisations au sein du quartier EMANA et plus précisément au niveau du bloc 3). Ceci se justifie par la forte concentration humaine, l'ampleur des besoins et la présence au sein de ces zones d'une élite jeune éveillée et dynamique.

Les besoins en renforcement des capacités exprimés à cette phase se résument ainsi : en terme de renforcement des capacités de communication, de mobilisation, de planification et de gestion des projets communautaires, de fonctionnement associatif, de négociation et de fonctionnement en réseau, mais aussi, en terme de facilitation des conditions d'accès aux financements.

- **Les sources de financement des organisations.**

A EMANA, les organisations en présence tirent les ressources qu'ils mettent à contribution pour le développement de leurs activités de trois sources :

- ✓ Les ressources propres donc les cotisations des membres, les droits d'adhésions. Soit 41% de ressources mobilisées à cette date proviennent de cette source.
- ✓ Les ressources locales, provenant des produits des services, des cotisations et contributions des bénéficiaires dans le cadre de quelques projets communautaires. Cette source représente environ 29% des ressources mises à contribution à cette date.
- ✓ Les ressources extérieures : dons, les subventions des bailleurs et partenaires au développement. Leurs capacités de mobilisation de ressources externe demeure faible soit 24% et se justifie par la non appropriation des supports de planification, la méconnaissance de sources de financement existant etc.

Par contre, les ressources qui participent au financement du développement sont par ordre de priorité les ressources extérieures, les ressources locales et les ressources propres.

Source de financement	Pourcentage %
Cotisation des membres	41%
AGR	29%
Don	24%
Prêt bancaire	6%
Total	100%

- **Remarques et recommandations des organisations.**

La remarque c'est le vœu de voir les associations participer de manière concrète à la réalisation du projet au sein des quartiers.

Si les ONG pouvait nous aider à évaluer nos projets et à pouvoir trouver des financements pour réaliser les projets, les populations du quartier EMANA désirent sincèrement et sollicite de l'aide des ONG pour l'aménagement de leur source qui ravitaille tout le quartier pendant les multiples coupures d'eau qui sont très régulières. Et expriment leurs inquiétudes qu'on fasse les enquêtes tous les jours mais on ne voit rien de concret sur le terrain.

Les populations du quartier EMANA souhaitent être impliquées dans le processus de développement de leur quartier par l'appui à leurs activités génératrices de revenus et recevoir des appuis en formation et gestion des associations.

Les banques Camerounaises ne financent pas les projets quelques soient leurs pertinence.

Tableau 12 : typologie des associations présentes dans le quartier

N°	Nom organisation	Zone / Bloc	Typologie	Domaines d'intervention	Personnes Contact s /	contacts	Année de création	Statut	Nombre de membres	Catégorie de membres		Sources de financement des activités		
										Hommes	Femmes	Propre	Local e	Extern e
1	ACPEE	chefferie EMANA bloc 3	Association	1 VIH Sida Planning familial, Santé de production 2 Droits des personnes vulnérables (enfants et orphelins) 3 Hygiène et salubrité 4 Mise en place des AGR pour les jeunes 5 Sensibilisation pour la qualité de l'eau au quartier 6 Education Appui à l'amélioration des conditions de de scolarisation sensibilisation 7 Vulgarisation des droits des enfants et lutte contre l'abus perpétrés sur les enfants	NGOGO ATEBA	77-29-34-86	2000	Légal	32	18	14	Oui	Non	Non
2	AHEBS 5 (association Emana bloc 5)	bloc 5	Association	- Tontines -Formation des AGR et orientation - entraide	SONGNY Martin	99-93-65-67	2009	légal	30	30	0	Oui	Oui	Non
3	GIC Moadjang	Bloc 3	Association	-Élevage, mutuelle, -Elevage	Mme veuve Messi Rufine	75-87-93-98	2008	légal	5	2	3	Oui	Non	Non
4	Ets Fancobest	Bloc 3	GIC	Bâtiment et travaux publics (BTP)	Bessala Jean De la croix	77-61-19-16	1997	Légal	15	15	0	Oui	Oui	Non
5	GIC CEPREDEC	Bloc 2	GIC	Informatique, topographie, peinture artistique et communication Formation professionnelle	Ateba joseph	99-24-43-07	2007	Légal	5	2	3	Oui	Non	Non
6	Association	Bloc 3	association	RAS	Pr Pal Zemadjo	74-53-22-69	2003	Légal	83	35	48	Oui	Oui	Non
7	ASSAEB	Bloc 4	Association	1 Locaux 2 Salubrité investissement 3 Comite de vigilance 4 AGR 5 Formation	Mfongou m Michel	96-08-26-76	2005	légal	10	9	1	Oui	Oui	Non
8	GIC Santé Espoir de la vie	Bloc 4	GIC	Infrastructure Santé Environnement Education Autre préciser	Mfongou m Michel	96-08-26-76	2005	Légal	5	3	2	Oui	Oui	Non
	TOTAL		8						185	114	71	7		

Tableau 19 : cartographie des associations présentes sur le territoire

1.1.10- Etude sur le statut foncier du territoire

Le droit à la terre dans nos villes doit passer inévitablement par l'obtention du Titre foncier. Cette compréhension au sein de la population bénéficiaire reste encore pour les uns comme un mythe, comme une vue de l'esprit qu'une réalité vivante. Les populations autochtones ont du mal à s'accommoder au droit moderne qui voudrait que toutes les parcelles de terre soient immatriculées par l'obtention d'un titre foncier afin de leur conférer un droit de jouissance absolu.

La situation foncière des quartiers périphériques de Yaoundé en général et d'EMANA en particulier met en scène trois principaux types d'acteurs :

- Les propriétaires terriens de droit traditionnel
- L'Etat comme le garant de la légalité
- Les clients communément appelés allogènes.

En effet, force est donné de constater à la lumière des tableaux graphiques ci-dessous que le système foncier est très peu réglementé. La plupart des parcelles de terrain se vendent à l'amiable avec l'accord du chef de groupement. Les coûts de vente varient d'un propriétaire terrien à l'autre et en fonction de l'urgence et de ses besoins financiers.

Les premiers doivent être diversement appréciés du point de vue éthique dans la mesure où c'est en toute légalité et transparence que certains vendent leurs terrains préalablement titrés alors que d'autres sont de véritables escrocs, peu soucieux d'une réglementation qu'ils ignorent, préoccupés simplement par leurs appétits mercantilistes.

Toutes ces situations qui sont loin d'être exhaustives témoignent de la complexité et de la délicatesse du problème foncier dans le quartier EMANA. Elles portent l'emprunte de l'ignorance de la procédure foncière par les populations des quartiers défavorisés, de la pauvreté ambiante, du mercantilisme inconséquent, du poids des traditions de la démission des pouvoirs publics.

• **Genre et situation matrimoniale des bénéficiaires :**

Tableau A

Sexes	Pourcentage %
Homme	58,46%
Femme	41,54%
total	100%

Tableau 13 : situation matrimoniale des possesseurs de fonds

La terre au sein du quartier EMANA appartient aux individus. Elle peut s'obtenir par héritage ou achat. Ainsi, 58,46% des terres appartiennent aux hommes ; tandis que 41,54% des terres appartiennent aux femmes. Hommes et femmes peuvent hériter des parcelles de leurs parents après leur mort. De façon générale, le système foncier est très peu réglementé. La plupart des parcelles de terrain se vendent à l'amiable avec l'accord du chef de groupement. Les coûts de vente varient d'un propriétaire terrien à l'autre et est fonction de l'urgence et de ses besoins financiers exprimés.

Tableau B

Statut matrimonial	nombre	%
Célibataire	7	10,77%
Divorcé	2	3,08%
Marié	46	70,08%
Veuve	10	15,38%
Total	65	100%

La répartition des terres dans le quartier EMANA est aussi fonction de la situation matrimoniale des habitants ou des bénéficiaires. Ainsi, nous remarquons que seulement 10,77% des célibataires possèdent une parcelle de terre ; tandis que 70,08% des terres sont possédées par les mariés. Quant aux autres catégories (veuve 15% et divorcé 3,08%) ne sont pas très représentatives. Cette répartition justifie la logique selon laquelle l'accès à la terre en Afrique et en particulier au Cameroun est rattaché au sens de la responsabilité familiale. La responsabilité d'un individu est renforcée par son accès à la ressource foncière. Car la terre est la source principale de l'habitat.

- **Niveau d'instruction des propriétaires/possesseurs des terres.** La répartition des terres dans le quartier EMANA est également fonction du niveau d'étude des bénéficiaires. À l'analyse des données recueillies sur le terrain à travers les enquêtes montrent que la ressource foncière est très inégalement répartie. Nous constatons que la majorité des terres est détenue par des habitants qui ont un niveau d'étude secondaire : soit 53,84%. Seulement 13,85% justifie d'un niveau d'étude supérieur. Une comparaison attentive entre ces deux niveaux d'études susmentionnés traduit aisément la situation réglementaire des terres ainsi que la grande confusion qui existe dans les procédures d'achat, de vente, ou même d'immatriculation. On peut dire le manque d'instruction contribue en majorité à la non maîtrise des procédures légales d'opération foncière.

Niveau d'étude	Nombre	Pourcentage %
Primaire	19	29,23%
Secondaire	35	53,84%
Supérieur	9	13,85%
Sans niveau	1	1,54%
RAS	1	1,54%
Total	65	100%

Tableau 14 Niveau d'instruction des possesseurs/propriétaires des fonds

- **Répartition des actifs.** L'analyse concernant les données recueillies dans le cadre de l'enquête foncière réalisée dans le quartier EMANA permet de révéler les indicateurs sociologiques et économiques des habitants. Ici l'accent est porté sur l'ensemble des personnes ayant une parcelle de terre comme propriété exclusive. Cette sous-partie consiste à répertorier les actifs et les inactifs du secteur économique. Ainsi, on peut noter que 66,15% des habitants possédant un terrain au quartier EMANA ont une activité économique. Tandis que 33,85% sont sans emploi. Ce qui traduit le taux du risque de malversations foncières dans ce quartier.

Répartition des actifs	%
Oui	66,15%
non	29,25%
vide	4,6%
Total	100%

- **Répartition de la population par secteur d'activités économiques.** Les habitants du quartier EMANA qui possèdent des terrains exercent dans différents secteurs d'activités économiques. Ils sont pour les uns des fonctionnaires (10%), des employés du secteur privé (31%), des artisans du secteur informel (22%), des commerçants (3%). Malgré le fait que la majorité exerce une activité économique, 29% sont cependant sans emploi ou en chômage.

Secteurs d'activité	Pourcentage
Fonctionnaire	10%
Employé du privé	31%
Informel	22%
Commerçant	3%
Sans occupation	29%
TOTAL	100%

Tableau 15 : répartition des propriétaires/possesseurs par secteur d'activité économique

- **Répartition des personnes possesseurs d'un terrain.** La ressource foncière dans le quartier EMANA connaît une très grande répartition au sein de la population résidente. Car, 95% de habitants possède un terrain dans le quartier contre 5% qui ne possède pas de parcelle de terre en propriété. Les jeunes héritiers en ce qui les concerne sont partagés en trois groupes : ceux qui courent après leur certificat d'hérité ; ceux qui marchent sagement sur les sentiers bâtis par leurs parents et ceux qui, au quotidiens sont des contestataires invétérés à des fins mercantilistes des accords parents /clients antérieurs à leur succession. Cette dernière catégorie constitue une menace permanente et ambulante de la cohésion sociale au sein des quartiers.

Personne ayant un terrain	Pourcentage%
Oui	95%
Non	5%
Total	100%

- **Typologie juridique du statut de possession foncière.** Le statut d'acquisition des terres est dominé par le droit traditionnel de succession. Ces multiples acquisitions sont pour la plupart restées sans grands changements. Ces changements devraient intégrer à l'heure du troisième millénaire une habileté à la légalisation des terres par les bénéficiaires de droit traditionnel. Cela pose le problème crucial de l'immatriculation des terres dans les grandes villes du Cameroun et plus particulièrement dans la ville de Yaoundé. Il ressort que dans la ville de Yaoundé, la plupart des personnes qui ne sont pas détenteurs des titres fonciers sont justement les autochtones. La supériorité du droit moderne sur le droit traditionnel pose encore des problèmes d'assimilation et d'adaptation. D'où la résurgence des problèmes fonciers entre les individus dits autochtones et l'Etat. Par conséquent, dans le quartier EMANA, 46% de terres sont titrées contre 54% qui ne sont pas titrées et réparties de la manière suivante : droit de succession sans titre 23%, droit traditionnel 14%, droit traditionnel avec certificat de vente 15%.

Statut d'acquisition des terres	Pourcentage%
Droit de succession sans titre	23%
Droit traditionnel	14%
Droit moderne avec titre	29%
Droit traditionnel avec certificat de vente	15%
Droit moderne avec morcellement	17%
RAS	2%
Total	100%

Tableau 16 : Titre de possession/propriété

- **Mode d'accès à la terre** Il existe plusieurs voies d'accès à la terre. Nous voyons ici le pourcentage affecté à chaque méthode de négociation employée pour voir accès à un terrain.

Voie d'accès à la terre	Pourcentage %
Propriétaire terrien	49%
Droit de succession	37%
Etat	2%
RAS	6%
Agent intermédiaire	1%
Droit d'usufruit	5%
Total	100%

Tableau 17 : mode d'accès à la terre

Evaluation des preuves : Malgré la possession des espaces de terre par les habitants du quartier EMANA, on constate cependant que les documents et les moyens par lesquels ceux –ci ont bénéficié des parcelles de terre pour leurs habitations ou leurs maisons ne garantissent pas de façon absolue la sécurité de leur implantation. C'est ainsi que 38% des habitants du quartier affirment être en sécurité sur leur site d'implantation. Tandis que 60% affirment ne pas être en sécurité au regard des dispositions légales d'acquisition de terrain et d'établissement des maisons. Face à cette situation la population connaît un malaise foncier qu'elle essaye de camoufler malgré les menaces et les risques dont elle fait face.

Réponses	Pourcentage %
Oui	38%
Non	60%
RAS	2%
Total	100%

- **Garantie contre tout problème foncier.** Eviter tout problème foncier nécessite des garanties légales. En dehors de celles-ci, nul ne peut se prévaloir être en sécurité. La seule et unique garantie en ce qui concerne l'acquisition d'une parcelle de terre au Cameroun est la détention d'un titre foncier en bonne et due forme. Seulement 30% des habitants du quartier EMANA déclare être en règle avec le droit foncier appliqué au Cameroun. Tandis que 70% des habitants ne sont pas en règle avec la loi régissant l'obtention d'un titre foncier. Il serait donc important que chacun essaye de revoir sa position réelle sur la question afin de solliciter de l'aide auprès des organisations ou administrations afin de trouver des solutions à ce problème crucial.

Efficacité de la garantie	Pourcentage %
Oui	30%
Non	42%
Ras	23%
Total	100%

Tableau 18: Conflits engendrés par les problèmes

- **Lien entre les habitants et la terre :** Etudier les différents liens qui existent entre les habitants et la terre revient à voir quelles sont les attitudes des autochtones propriétaires terriens face à cette ressource importante et précieuse. Au regard des différentes investigations par le biais des enquêtes de terrain, nous constatons que les habitants du quartier EMANA sont pour les uns conservateurs (49%) tandis que les autres sont libérales c'est à dire très disposés à vendre des parcelles de terre en fonction de leurs incapacités à pouvoir résoudre leurs problèmes financiers au quotidien ou même de façon ponctuelle.

Liens avec la terre	pourcentage%
Conservateur de la terre	49%
Libérale dus à la pauvreté	42%
Ne sais pas	5%
Autres	4%
Total	100%

Tableau 19 : liens entre les habitants et la terre

- **Les problèmes liés au système foncier.** La situation foncière des quartiers périphériques de Yaoundé en général et d'EMANA en particulier met en scène deux types d'acteurs principaux : les propriétaires terriens de droit traditionnel ou légal d'une part et d'autre part, les clients communément appelés allogènes.

Les premiers doivent être diversement appréciés du point de vue éthique dans la mesure où c'est en toute légalité et transparence que certains vendent leurs terrains préalablement titrés alors que d'autres sont de véritables escrocs, peu soucieux d'une réglementation qu'ils ignorent, préoccupés simplement par leurs appétits mercantilistes.

Les clients également sont à classer en deux catégories : ceux qui se soucient de la réglementation en vigueur et prennent des précautions légales pour l'achat de leurs terrains d'une part ; et d'autre part les clients qui font feu de tout bois, exploitant au passage la misère ambiante des autochtones pour avoir auprès de n'importe qui, n'importe où, n'importe comment et à n'importe quel prix une parcelle de terre.

Toutefois, dans tous les cas de figure, le problème de morcellement reste et demeure crucial en l'absence de lotissement, du certificat d'urbanisation et bien d'autres pièces légales. Bien plus un accord tacite veut que les clients versent une somme supplémentaire au vendeur avant tout morcellement dans les cas où le terrain acheté est titré. La même somme supplémentaire doit être versée au propriétaire terrien de droit coutumier qui veut se faire établir un titre foncier.

Ces accords tacites sont source de beaucoup de tensions que les enquêtés expriment à peine de peur de représailles de leurs vendeurs de qui ils n'ont reçu comme documents de cession de terre que des certificats de ventes, d'abandon du droit traditionnel. Et même parfois une simple entente cordiale.

Cette situation est davantage gravissime dans les cas largement répandus où le titre foncier appartient à la collectivité. A ce titre, tous les signataires du titre mère doivent être « motivés » par tous les clients qui désirent le morcellement de leur parcelle. La situation se complique au point que nombreux sont les signataires qui manifestent le désir de sortir de l'indivision afin de jouir sans partage de la plus value tirée de leurs clients.

Hors mis cette situation mercantiliste qui dissuade nombre de clients à procéder au morcellement de leur parcelle, s'ajoutent le décès de certains signataires des titres fonciers mère assortis de l'absence du certificat d'hérédité des ayant droit, la contestation des superficies initiales, mais aussi la conscience claire de certains qu'ils sont résolument installés dans l'illégalité.

Dans cet embrouillamini, les femmes célibataires et veuves payent le plus lourd tribut. Elles ne bénéficient guère du partage terrien, sont en général expropriées à la mort de leurs époux. De peur de plus grandes représailles de la part des hommes, elles souffrent en silence. L'enquête a été une occasion pour certaines d'entre elles de s'extérioriser, mais en marge du public et de tout écrit.

Les jeunes héritiers (peu nombreux) en ce qui les concerne sont partagés en trois groupes : ceux qui courent après leur certificat d'hérité ; ceux qui marchent sagement sur les sentiers bâtis par leurs parents et ceux qui, au quotidiens sont des contestataires invétérés à des fins mercantilistes des accords parents /clients antérieurs à leur succession. Cette dernière catégorie constitue une menace permanente et ambulante de la cohésion sociale au sein des quartiers.

Heureusement, comme nous l'avons constaté sur le terrain, certains clients ont pris conscience et se regroupent (même si ce n'est pas encore couronné de succès) pour revendiquer en commun leur droit à la propriété.

Toutes ces situations qui sont loin d'être exhaustives témoignent de la complexité et de la délicatesse du problème foncier dans les quartiers de Yaoundé en général et d'EMANA en particulier. Elles portent l'emprunte de l'ignorance de la procédure foncière par les populations des quartiers défavorisés, de la pauvreté ambiante, du mercantilisme inconséquent, du poids des traditions de la démission des pouvoirs publics.

Ce qui explique en grande partie les difficultés que les uns et les autres rencontrent sur leur chemin de croix vers l'obtention du précieux sésame qu'est le titre foncier.

Nature du problème	Pourcentage%
Manque d'information sur l'obtention du titre foncier	40%
Manque de ressources financières	20%
Détournement de l'héritage	3%
Destruction par la commune	0%
Contestation de la superficie cédée	10%
Conflits entre autochtones	10%
Problèmes entre autochtones et allogènes	17%

Tableau 20 : Problèmes liés à la possession/propriété du terrain à Emaná

- **Type de service attendu pour garantir l'accès durable au droit foncier :** Au regard des difficultés rencontrés par les bénéficiaires dans les tentatives de régulariser leur situation

foncière, et eu égard aux questionnaires, des multiples et diverses sollicitations en terme de services ont été exprimées telles que récapitulées dans le tableau qui suit :

Types de service.	Pourcentage %
Formation sur les textes et régimes fonciers au Cameroun	40%
Médiation communautaire et règlements de conflits/ Appui et facilitation au droit de propriété	5%
Accompagnement judiciaire	30%
Appui à la prise en charge des frais judiciaires	25%

Tableau 21 : services attendus afin de résoudre les problèmes posés

1.2.5- Analyse des différents problèmes communautaires et des populations concernées

Tableau 22 : analyse des différents problèmes rencontrés

Zones	Priorité	Taille de la population concernée	Problèmes	Causes	Conséquence	Solutions en cours ou envisageables	Acteurs impliqués/ envisagés
Emana bloc Chefferie BESSALA (OKOLO)	N° 1	Près de 40 000 habitants dans tout le quartier	Accès insuffisant aux réseaux AES et CDE	<ul style="list-style-type: none"> Le coût très élevé des branchements CDE ; Difficultés liées à la composition du dossier ; Manque de campagnes de sensibilisation et de vulgarisation des services produits ; Faible implication des autorités administratives. 	<ul style="list-style-type: none"> Peu d'habitants abonnés aux réseau CDE et AES; Prolifération des maladies hydriques ; Taux de mortalité chez les personnes du troisième âge ; Mauvaise perception des usagers de l'entreprise fermière ; Accroissement de l'insécurité dans le quartier 	<ul style="list-style-type: none"> Simplifier les procédures d'abonnement ; Créer des bornes fontaines publiques ; Etendre les réseaux CDE et AES 	<ul style="list-style-type: none"> Les populations ; La CAY I ; Les OSC ; Partenaires d'appui au développement ; La CDE ; AES ; La chefferie.
	N° 2						
	N°3						
	N°4						
	N°5						
	N°6						
			Insuffisance des structures sociales de base et d'assainissement	<ul style="list-style-type: none"> La pauvreté ambiante ; Faible implication Etatique ; Faible implication des groupes organisés présents dans le quartier, en raison notamment de leur faible niveau de revenus. 	<ul style="list-style-type: none"> Paupérisation de la population ; Difficulté d'accès des services essentiels (secours, hygiène...); Prolifération de certaines nuisances 	<ul style="list-style-type: none"> Aménagement des voies existantes ; bitumage du tronçon Emana borne fontaine-lycée d'Emana, aménagement des artères du quartier 	<ul style="list-style-type: none"> Les populations ; La CAY I ; Les OSC ; Partenaires d'appui au développement.
			Structures sanitaires de bases inexistantes	<ul style="list-style-type: none"> Absences d'initiatives privées ; Délaissement par l'Etat de la zone 	<ul style="list-style-type: none"> Distance longue à parcourir afin d'avoir accès au premier centre de santé de référence ; Mortalité élevée due à l'éloignement desdits centres. 	<ul style="list-style-type: none"> Créer des centres de santé dans le coin ; Encourager la mise sur pieds d'une mutuelle de santé; Appuyer les initiatives privées d'établissement de centres de santé. 	<ul style="list-style-type: none"> Commune d'arrondissement de Yaoundé I Organismes d'appui et entreprises dotés de compétences en la matière Populations bénéficiaires Partenaires financiers MINSANTE ;

			Absence d'un pont sur la rivière OKOLO	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de ressources suffisantes au niveau local ; • Délaissement de la zone par les pouvoirs publics ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Distance à parcourir allongée entre les zones riveraines de la rivière ; • Risque élevé d'accidents dans la zone 	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer la construction d'un pont sur la rivière OKOLO 	<ul style="list-style-type: none"> • CAY I ; • Les populations ; • Les organismes d'appui au développement local.
			Prolifération de l'insécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Chômage des jeunes ; • Insuffisance de l'éclairage dans la zone ; • Absence de postes de sécurité ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Sentiment croissant de l'insécurité ; • Peur de voler au secours des voisins ; • 	<ul style="list-style-type: none"> • Installation d'un comité de vigilance ; • Pose de réverbères dans les zones à risque du quartier ; • Plaidoyer pour l'installation d'un poste de sécurité à Emana-OKOLO 	<ul style="list-style-type: none"> • Commune d'arrondissement de Yaoundé I ; • Organismes d'appui et entreprises dotés de compétences en la matière ; • Populations bénéficiaires ; • Partenaires financiers ; • DGSN
			Accès à la propriété foncière et prolifération de l'habitat spontané	<ul style="list-style-type: none"> • Pauvreté ambiante ; • Méconnaissance des textes et méthodes régissant la propriété foncière ; • Construction des bâtiments au mépris des lois d'urbanisme 	<ul style="list-style-type: none"> • Prolifération de constructions anarchiques ; • Les habitants du quartier sont des possesseurs et non propriétaires des fonds ; • Les habitants s'exposent à des représailles de la part des propriétaires coutumiers qui leurs présentent souvent des terrains litigieux ; • Dans un futur plus ou moins long, les habitants s'exposent à des démolitions. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les habitants sur la problématique foncière et les droits sociaux économiques ; • Appuyer la mise sur pieds d'une mutuelle de l'habitat des mal logés d'Emana 	<p>Les populations ; Le maire de la CAY I ; Le sous préfet de Yaoundé I ; Les organismes d'appui ; RUHN Comité, BACOMH CAY, GIC CRDL MSORAD, AJADES GIC DYAPAC, CECID SOPOCINO, RUHY</p>

Zones	Priorité	Taille de la population concernée	Problèmes	Causes	Conséquence	Solutions en cours ou envisageables	Acteurs impliqués/envisagés
Emana bloc BILICK City	N°1	Près de 40 000 habitants pour tout le quartier	Accès limité a l'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> Distance élevée des tuyaux de l'extension de la CDE ; Absence de points d'eau aménagés ; Pauvreté ambiante. 	<ul style="list-style-type: none"> Prolifération des maladies hydriques ; 	<ul style="list-style-type: none"> Aménagement des points d'eau ; Etendre le réseau CDE ; 	<ul style="list-style-type: none"> Les populations ; La CAY I ; Le député de Yaoundé I ; Les OSC ; Partenaires d'appui au développement ; La CDE
	N°2		Accès limité au réseau AES	<ul style="list-style-type: none"> Surfacturation des consommations électriques à cause des branchements illégaux ; Extension limitée du réseau AES ; Absence de voies de communication permettant l'extension du réseau. 	Augmentation des cas : <ul style="list-style-type: none"> D'agression ; De viols ; De vols. 	<ul style="list-style-type: none"> Extension du réseau AES ; Appui aux branchements électriques des ménages nécessaires 	<ul style="list-style-type: none"> Les populations ; La CAY I ; Le député de Yaoundé I ; Les OSC ; Partenaires d'appui au développement ; AES ;

Zones	Priorité	Taille de la population concernée	Problèmes	Causes	Conséquence	Solutions en cours ou envisageables	Acteurs impliqués/ envisagés
Emana bloc BILICK City	N° 3	Près de 40 000 habitants pour tout le quartier	Insuffisance et mauvais état des voies d'accès	<ul style="list-style-type: none"> • Cette insuffisance est due a une mauvaise politique d'urbanisation ; • un manque d'entretien des voies d'accès existantes ; • prolifération des constructions anarchiques ; • voies encombrées par la présence des décharges sauvages. 	<ul style="list-style-type: none"> • Circulation difficile des biens et personnes ; • Insécurité ; • Difficulté d'accès des services essentiels (secours, hygiène...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Traçage et aménagement des voies existantes 	<ul style="list-style-type: none"> • Commune d'arrondissement de Yaoundé I • Organismes d'appui et entreprises dotés de compétences en la matière • Populations bénéficiaires • Partenaires financiers • MINDUH...

	N°4	Inexistence de structures d'accueil et de prise en charge sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de structures médicales publiques et/ou privées au sein de la zone • Manque de sites pouvant accueillir des centres de santé 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de morbidité et de mortalité élevé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Création des centres de santé ; • Sensibilisation des populations ; • Favoriser la création des centres de santé dans le secteur ; • appuyer la création et le développement d'une mutuelle de santé communautaire au sein du quartier pour faciliter la prise en charge financière et l'accès des couches vulnérables aux soins de qualité ; • appuyer la mise en réseau des acteurs impliqués dans la promotion de la santé communautaires avec les autres acteurs de développement du quartier et de la ville pour faciliter l'échange d'expérience et la mutualisation des connaissances • Mettre sur pieds un comité local de lutte contre le VIH/SIDA 	<ul style="list-style-type: none"> • Commune d'arrondissement de Yaoundé I • Organismes d'appui et entreprises dotés de compétences en la matière • Populations bénéficiaires • Partenaires financiers • CNLS ; • MINSANTE 	
	N°5	Près de 40 000 habitants pour tout le quartier	Accès à la propriété foncière et prolifération de l'habitat spontané	<ul style="list-style-type: none"> • Pauvreté ambiante ; • Méconnaissance des textes et méthodes régissant la propriété foncière ; • Construction des bâtiments au mépris des lois d'urbanisme ; • Litiges fonciers récurrents dans la zone. 	<ul style="list-style-type: none"> • Prolifération de constructions anarchiques ; • Les habitants du quartier sont des possesseurs et non propriétaires des fonds ; • Les habitants s'exposent à des représailles de la part des propriétaires coutumiers qui leurs présentent souvent des terrains litigieux ; • Dans un futur plus ou moins long, les habitants s'exposent à des démolitions. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les habitants sur la problématique foncière et les droits sociaux économiques ; • Appuyer la mise sur pieds d'une mutuelle de l'habitat des mal logés de la Cité Verte 	<ul style="list-style-type: none"> • Les populations ; • Le maire de la CAY I ; • Le sous préfet de Yaoundé I ; • Les organismes d'appui ; • RUHN • Comité, BACOMH • CAY, GIC CRDL • MSORAD, AJADES • GIC DYAPAC, CECID • SOPOCINO, RUHY

	N°6		Difficulté d'accès aux centres de formation publique	<p>Absence d'écoles et lycées publics dans la zone ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Distance longue à parcourir par les élèves ; • Baisse de rendement dans les études des élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> • Plaidoyer en vue d'appuyer la Construction des établissements publics dans la zone 	<ul style="list-style-type: none"> • Les populations ; • Le maire de la CAY I ; • MINESEC • MINEDUB 	
	N°7		Insalubrité, manque de bacs à ordures et espace pour les poser	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de sites qui réceptionneront les ordures ménagères ; • Passages limités et/ou absents de l'entreprise HYSACAM ; • Manque de bacs à ordures ; • Manque de structures de précollecte dans la zone ; • Manque de politiques de sensibilisation des populations. 	<ul style="list-style-type: none"> • Prolifération de nuisances olfactives ; • Prolifération de certains animaux tels que les rats, les cafards... 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à disposition d'HYSACAM des sites de dépôt de bacs ; • Effectuer des plaidoyers auprès d'HYSACAM afin de multiplier ses passages dans le quartier ; • Encourager des initiatives citoyennes de protection environnementale • Mettre sur pieds des séances de sensibilisation des populations 	<ul style="list-style-type: none"> • Commune d'arrondissement de Yaoundé I • Organismes d'appui et entreprises dotés de compétences en la matière • Populations bénéficiaires • Partenaires financiers • HYSACAM

	N°8	Près de 40 000 habitants pour tout le quartier	Insécurité ambiante	<ul style="list-style-type: none"> • Inexistence des comités de vigilance ; • Eloignement des forces de sécurité ; • Manque d'organisation au sein des populations 	<ul style="list-style-type: none"> • Recrudescence de certains cas de viol, vol... • Les voisins ont peur de secourir leur prochain ; • Un sentiment de suspicion règne entre voisins 	<ul style="list-style-type: none"> • Mis sur pieds des comités de vigilance ; • Pose de réverbères dans les lieux obscurs ; • Plaidoyer en vue de rapprocher certains postes de forces de l'ordre (police, gendarmerie...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Commune d'arrondissement de Yaoundé I • Organismes d'appui et entreprises dotés de compétences en la matière • Populations bénéficiaires • Partenaires financiers • DGSN ; • SED.
	N°9	Près de 40 000 habitants pour tout le quartier	Chômage en milieu jeune	<ul style="list-style-type: none"> • Le marché de l'emploi ne parvient pas à absorber la main d'œuvre diplômée • Le taux élevé de corruption aux différents concours ; • La fiscalité n'encourage pas l'entrepreneuriat privé ; • Il n'existe pas de centres d'encadrement pour les jeunes ; • Les jeunes ne sont pas suffisamment formés sur le plan qualitatif ; • Le manque d'initiatives ; • La paresse. 	<ul style="list-style-type: none"> • Recrudescence de la délinquance juvénile (agressions, vols et viols) ; • Aggravation du conflit de générations ; • Choix de vie de certains jeunes décevant : ils cèdent à la vie facile en s'adonnant aux sectes, la drogue, etc.... 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des jeunes à trouver un emploi ou à s'auto employer ; • Offrir des bourses de formations aux jeunes ; • Appuyer leur insertion socio professionnelle ; • Aider à la mise en place des AGR ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Commune d'arrondissement de Yaoundé I • Organismes d'appui et entreprises dotés de compétences en la matière • Populations bénéficiaires • Partenaires financiers • Ministère de la jeunesse ; • Ministère de l'emploi...
	N°10		Manque de marché dans la zone	<ul style="list-style-type: none"> • Espace non disponible ; • Problème non pris en compte par la commune. 	<ul style="list-style-type: none"> • Coût élevé des denrées alimentaires ; • Risque d'installation anarchique sur le domaine de l'Etat 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction de placettes ; • Plaidoyer auprès de la commune pour la construction d'un marché de proximité 	<ul style="list-style-type: none"> • Commune d'arrondissement de Yaoundé I • Organismes d'appui et entreprises dotés de compétences en la matière • Populations bénéficiaires • Partenaires financiers
	N°11						

			Planification du quartier	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune initiative de planification du quartier n'est mise sur pieds ; • Les populations n'ont ni les moyens ; ni les compétences pour mettre sur pieds des plans ; • Le délaissement par l'Etat de la zone 	<ul style="list-style-type: none"> • Le quartier s'enfonce dans l'anarchie au niveau de l'aménagement de l'espace ; • Les infrastructures et les équipements existants se détériorent de plus en plus ; • L'image du secteur s'en trouve diminuée 	Mettre sur pieds un PDL	<ul style="list-style-type: none"> • Les populations ; • ASSOAL ; • CORDAID ; • Les consultants...
--	--	--	---------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Zones	Priorité	Taille de la population concernée	Problèmes	Causes	Conséquence	Solutions en cours ou envisageables	Acteurs impliqués/ envisagés
Emana bloc petit village	N° 1	Près de 40 000 habitants pour tout le quartier	Réseaux électrique et CDE du secteur insuffisants	<ul style="list-style-type: none"> Faible revenu des familles par rapport au coût élevé des branchements CAMWATER et AES SONEL ; Pas d'intervention de la municipalité 	<ul style="list-style-type: none"> Multiplication des branchements illégaux ; Présence de maladies hydriques ; Baise de tension fréquente ; Nuisances olfactives ; et pollution de l'environnement suite au défaut d'assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> Faire un plaidoyer pour l'extension du réseau CAMWATER et AES SONEL ainsi que la baisse des coûts de branchement ; Projet de construction de points d'eaux potables ; 	Habitants, ONG d'appui, Union Européenne, CUY, Mairie Ydé 1, MINSANTE, CAMWATER, AES SONEL, MINMEE, CORDAID
	N°2	Près de 10000 habitants pour tout le quartier	Mauvais état des voies d'accès	<ul style="list-style-type: none"> Absence des caniveaux et des rigoles Très Faible intervention de la municipalité et des services en charge du domaine Inexistence d'initiative de développement 	<ul style="list-style-type: none"> Impraticabilité de la principale voie d'accès au quartier après les pluies ; Taux de morbidité élevé du aux accidents recensés sur la route ; Absence d'entretien de routes et des voies d'accès. 	<ul style="list-style-type: none"> Aménager des rigoles Faire des plaidoyers auprès des autorités compétentes en la matière Promouvoir l'action communautaire Entretien régulièrement les principales rues et voies d'accès existant aménager les voies piétonnes dans les zones impraticables en saison pluvieuse Refaire le pont sur la principale voie d'accès sensibiliser les populations sur l'importance d'Organisation des travaux d'investissement humain Sensibiliser et rassembler le capital cognitif du quartier dans un comité de développement 	<ul style="list-style-type: none"> MINDUH, Habitants, ONG d'appui, DCE, CUY, Mairie Ydé I, CORDAID ...

	N°3		Insuffisance des structures sanitaires et de règles d'hygiène	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de structures médicales publiques et/ou privées au sein de la zone • Manque de sites pouvant accueillir des centres de santé ; • Pauvreté extrême des populations • Absence du respect des règles élémentaires d'hygiène 	<ul style="list-style-type: none"> • Fortes présence des maladies hydriques (typhoïde) • Forte présence de maladie aérobie (grippe) • Coût de soin élevé dans la formation sanitaire missionnaire existante • Absence de centre de santé public • Exposition quotidienne au risque du MST/SIDA 	<ul style="list-style-type: none"> • Création des centres de santé ; • Sensibilisation des populations par rapport au respect des règles d'hygiène ; • Favoriser la création des centres de santé dans le secteur ; • appuyer la création et le développement d'une mutuelle de santé communautaire au sein du quartier pour faciliter la prise en charge financière et l'accès des couches vulnérables aux soins de qualité ; • appuyer la mise en réseau des acteurs impliqués dans la promotion de la santé communautaires avec les autres acteurs de développement du quartier et de la ville pour faciliter l'échange d'expérience et la mutualisation des connaissances • Mettre sur pieds un comité local de lutte contre le VIH/SIDA 	<ul style="list-style-type: none"> • Commune d'arrondissement de Yaoundé I • Organismes d'appui et entreprises dotés de compétences en la matière • Populations bénéficiaires • Partenaires financiers • CNLS ; • MINSANTE
	N°4		Absence de politique d'hygiène et salubrité	<ul style="list-style-type: none"> • Absence d'une politique d'hygiène et insalubrité • Délaissement par les organismes publics de la zone en la matière. 	<ul style="list-style-type: none"> • Prolifération des moustiques, cafards et souris • Prolifération des maladies dites de la pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir des campagnes de sensibilisation pour le nettoyage des alentours des maisons • Instauration de la « Journée citoyenne de la propreté au sein du bloc » et du concours du bloc le plus propre • Organiser des Campagne de désinfection et de distribution des moustiquaires imprégnées • Organiser des campagnes de dératisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Commune d'arrondissement de Yaoundé I • Organismes d'appui et entreprises dotés de compétences en la matière • Populations bénéficiaires • MINSANTE

	N°5		Chômage et exclusion sociale des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes ne disposent pas d'espace et de centres de loisirs • Le chômage en milieu jeune est aussi mis en cause ; • Les jeunes ne sont pas impliqués dans le processus décisionnel du secteur ; • Absence d'une vision futuriste de la par des parents ; • Manque d'esprit d'initiative et de créativité des jeunes • Manque de formation des jeunes et des femmes en montage et la gestion des microprojets. 	<ul style="list-style-type: none"> • Recrudescence de la délinquance juvénile ; • Les jeunes font de mauvais choix de vie ; • 	<ul style="list-style-type: none"> • Construire une maison de jeunes ; • Construire un terrain multisports ; • Aider les jeunes à s'associer dans des groupes organisés ; • Aider les jeunes à s'insérer dans le monde de l'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> • Commune d'arrondissement de Yaoundé I • Organismes d'appui et entreprises dotés de compétences en la matière • Populations bénéficiaires • Partenaires financiers • MINJEUN ; • FNE ; • Ministère de l'emploi
	N°6		Carence en infrastructures scolaires et déperditions importantes	<ul style="list-style-type: none"> • Eloignement des centres scolaires publics ; • Effectifs pléthoriques dans les classes ; • Insuffisance du complexe scolaire public d'enseignement technique ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Fort taux d'échec aux examens officiels ; • Sous scolarisation des jeunes filles ; • Risque d'exposition aux grossesses précoces. 	<ul style="list-style-type: none"> • Construire un second complexe scolaire à cycle complète ; • Faire un plaidoyer pour l'affectation des enseignants qualifiés ; • Faire un plaidoyer pour le respect d'effectif de 60 par classe ; • Sensibiliser les jeunes filles par rapport aux grossesses précoces ; • Construire un établissement d'enseignement technique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Commune d'arrondissement de Yaoundé I • Organismes d'appui et entreprises dotés de compétences en la matière • Populations bénéficiaires • Partenaires financiers • MINESEC

Analyse des forces/faiblesses et menaces/opportunités des solutions proposées

Tableau 23 : analyse forces/faiblesses ; menaces/opportunités

Solutions adoptées	Forces	Faiblesses	Menaces	opportunités
<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'un dalot ; Aménager des piétonniers en pavés ; Mettre en place un réseau d'assainissement ; Aménagement des points d'eau ; Aménagement des voies d'accès pour véhicules ; Mise en place d'une barrière ; Mise en place d'un comité de vigilance ; Mettre sur pieds une politique de tri et de recyclage d'ordures. Renforcer les capacités des jeunes à trouver un emploi ou à s'auto employer ; Offrir des bourses de formations aux jeunes ; Appuyer leur insertion socio professionnelle ; Aider à la mise en place des AGR ; Création d'initiatives citoyennes (comités d'hygiène et de salubrité, des GIC de pré collecte...); aménagement d'espaces pour déposer des bacs à ordures ; création et aménagement des servitudes ; mettre sur pieds des campagnes de sensibilisation de la lutte contre l'insalubrité ; effectuer un plaidoyer/lobbying en vue de multiplier les passages de la société HYSACAM ; Favoriser la création des centres 	<ul style="list-style-type: none"> La définition des besoins se fonde sur un processus participatif avec une grande implication des populations bénéficiaires ; Réhabilitations de certains ouvrages ; Désenclavement des zones concernées ; L'intégration sociale des résidents ; L'amélioration des conditions de vie des populations locales ; Gains financiers, de temps, de bien être La possibilité d'appliquer ici l'approche dite « par niveau de service » ; De possibles implantations des AGR pour les habitants ; Résolution des problèmes de mobilité, d'assainissement, d'eau potable, de sécurité ; Prise en compte des intérêts des populations par l'Etat et leurs partenaires ; Renforcement des possibilités économiques des bénéficiaires ; Renforcement du capital confiance 	<ul style="list-style-type: none"> Le fait que les projets ne soient pas exclusivement financés par un bailleur de fonds bien connu peut occasionner des difficultés dans le déblocage des financements ; Les populations bénéficiaires ne disposent pas présentement de l'expertise requise pour gérer les infrastructures ; Le décalage temporel entre l'identification des projets à mener et leur réalisation peut semer le doute chez les bénéficiaires ; Les problèmes de fond demeurent non résolus, notamment celui de sécurité foncière ; Les contraintes financières des pourvoyeurs de fond ne permettent pas de faire face à l'ampleur des besoins ; Le cours des opérations 	<ul style="list-style-type: none"> Les interventions se caractériseront vraisemblablement par une insuffisance maîtrise d'ouvrage des bénéficiaires qui ne permettra peut être pas de conserver et d'entretenir les ouvrages comme il se doit (risque de non appropriation); La désinformation du public ; La propagation des rumeurs et/ou fausses nouvelles ; L'effet halo ; Déficit dans la transparence dans certaines procédures ; 	<ul style="list-style-type: none"> implication accrue des bénéficiaires ; ces projets pourront être couplés avec des opérations complémentaires/préventives telles que la répression immédiate des occupations anarchiques ; ASSOAL peut profiter de la mise en place de ses missions pour sensibiliser les populations sur l'importance de l'utilisation intensive du sol ; En matière d'amélioration des conditions de vie, quelque chose mériterait d'être fait en ce qui concerne l'amélioration des constructions actuelles ; La bonne connaissance du PDQUD par divers partenaires ; La sensibilisation de l'ensemble des parties prenantes sur la nécessité de planifier le développement local ; Il sera de plus en plus difficile de conserver des taudis dans le centre ville qui se veut moderne ; raison de plus pour comprendre et faire comprendre qu'il est temps de penser aux solutions dont les coûts sont faibles aujourd'hui

<ul style="list-style-type: none"> • de santé dans le secteur ; • appuyer la création et le développement d'une mutuelle de santé communautaire au sein du quartier pour faciliter la prise en charge financière et l'accès des couches vulnérables aux soins de qualité ; • appuyer la mise en réseau des acteurs impliqués dans la promotion de la santé communautaires avec les autres acteurs de développement du quartier et de la ville pour faciliter l'échange d'expérience et la mutualisation des connaissances • Mener un plaidoyer/lobbying en vue de la création d'un poste de police ou de gendarmerie aux alentours ; • Création d'un comité de vigilance ; • Eclairage des voies d'accès ; • Combattre le chômage et l'oisiveté des jeunes ; • Lutter contre l'impunité • Doter le quartier de nouveaux services sociaux ; • Réhabiliter ceux qui existent déjà sur le territoire ; • Création des centres de loisirs (maison du jeune et un terrain multi sports) ; • Création des centres de formation ; • Pose des réverbères • Mettre sur pieds une mutuelle d'habitat des mal logés du quartier... 	<p>des populations aux différents projets menés ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • La participation (financière notamment) dans les investissements projetés les engagera peu ou prou a les préserver autant que possible ; • Les dépenses d'entretien et de financement des ouvrages ont un effet notable sur d'autres secteurs de l'économie locale 	<p>s'avère aujourd'hui élevé, contrairement a une action opportune qui aurait pu être menée avant a moindre coût avec les mêmes bailleurs de fond.</p>		
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--

CHAPITRE II PROGRAMME PLURIANNUEL DE DEVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Vision de développement et objectif général de développement

Vision :

D'ici 2013, les populations du quartier Emana auront atteint un niveau de développement meilleur sur les plans économique, social, infrastructurel, associatif et culturel avec le soutien des partenaires au développement, de la commune de Yaoundé I et des ONG d'appui

Objectif général de développement

Améliorer durablement le cadre, les conditions de vie et d'activités des populations du quartier Emana grâce au déploiement des programmes concertés, élaborés, exécutés suivis et évalués avec la participation de toutes les couches sociales du quartier et autres partenaires intéressés par le développement de la localité et à un renforcement substantiel de l'offre de service de base.

2.1- Programme d'actions des secteurs habitat, infrastructures, VRD et équipements sociaux

2.1.1- Objectifs spécifiques sectoriels

- Réhabiliter et renforcer l'accès aux infrastructures, services et équipements sociaux de base notamment en ce qui concerne l'eau potable, le système d'électrification, la santé, les loisirs, la mobilité et la sécurité ;
- Renforcer les capacités structurelles, organisationnelles et opérationnelles des associations de développement local en matière de maîtrise d'ouvrage du quartier Emana afin qu'ils puissent prendre la véritable mesure du développement local.

2.1.2- Projets prioritaires

Tableau 24 : projets prioritaires programme 1

N°	Localité de mise en œuvre	Projets	Priorité
Sous - Secteur 1 : équipements sociaux, scolaires, sanitaires et socioéducatifs			C O U R T
1	Emana	<i>Renforcement et viabilisation du système d'accès à l'eau potable</i> : construction de bornes fontaines publiques ; extension du réseau CDE ;	
2		<i>Construction d'un mini complexe sportif et de loisirs jeunes</i>	
3		<i>Structuration d'un système de santé communautaire</i>	
4	Emana blocs BILICK City et petit village	<i>Construction et équipement d'une maison des jeunes</i>	
5	Emana	<i>Appui aux établissements scolaires présents dans la zone</i>	
Sous - Secteur 2 : infrastructures, assainissement et VRD			E T M O Y E N T E R M E
6	Emana	<i>Amélioration de la mobilité</i> : piétonniers en pavés; aménagement de dessertes en terre au sein du quartier. Bitumage de certains axes	
	Emana blocs petit village et Chefferie BESSALA	<i>réalisation de deux ponceaux</i>	
7	Emana	<i>Mise sur pieds un système d'assainissement</i> : Création des espaces pour déposer des bacs à ordures ; construction de drains pour évacuation des eaux usées.	
8		<i>Mesures de protection environnementales</i> : sensibiliser les populations à la lutte contre l'insalubrité ; effectuer un plaidoyer en vue de la multiplication des passages de la société HYSACAM, appui aux initiatives citoyennes en ce qui concerne la lutte contre l'insalubrité.	

Sous - Secteur 3 : Eclairages publics et mise sur pieds d'une politique de sécurisation des biens et services		
9	Emana	<i>Pose de points lumineux dans le quartier (éclairage public)</i>
10	Emana	<i>mise sur pieds d'une politique de sécurisation des biens et personnes : Plaidoyer pour la création d'un poste de police ou de gendarmerie a proximité du quartier.</i>
	Emana blocs Chefferie BESSALA et BILICK City	<i>mise en place d'une barrière a l'entrée de la zone</i>
11	Emana	<i>Extension, viabilisation et renforcement du réseau électrique</i>
Sous-secteur 4 : Habitat, foncier et logement		
12	Emana	<i>programme de sensibilisation des populations d'Emana sur la problématique foncière et les droits socioéconomiques</i>
13		<i>Appui et accompagnement à la propriété du logement à travers la mise en place d'une mutuelle de l'habitat dans le quartier</i>

2.2- programme d'actions d'intégration sociale et socioprofessionnelle des jeunes

2.2.1-Objectifs spécifiques sectoriels

- Renforcer l'intégration socioprofessionnelle des jeunes a travers des actions d'appui a des formations et à l'auto emploi ;
- Permettre aux jeunes d'avoir accès a des loisirs et activités culturelles.

2.2.2-Projets prioritaires

Tableau 25 : projets prioritaires programme 2

N°	Localité de mise en œuvre	Projets	Priorité	
Sous secteur 1 : appui a l'intégration socioprofessionnelle des jeunes				
1	Emana	<i>Renforcement des capacités des jeunes dans le domaine de l'auto emploi : former et orienter les jeunes vers les structures servant d'interface entre l'offre et la demande d'emploi.</i>	COURT MOYEN ET LONG TERME	
2	Emana	<i>mise sur pieds une stratégie de communication en vue de sensibiliser les jeunes sur les dangers de la délinquance juvénile, des IST/SIDA, des grossesses indésirées et de la consommation des drogues</i>		
3	Emana	<i>Sensibilisation et rassemblement les jeunes autour de douze GIC</i>		
Sous secteur 2 : développement associatif culturel des jeunes				
4	Emana	<i>Sensibilisation et rassemblement les jeunes autour de trois associations</i>		
5	Emana	<i>Encouragement des activités culturelles et sportives des jeunes sur le territoire</i>		

2.3- Programme d'actions de renforcement de la participation communautaire au développement local et municipal et vie associative

2.3.1- objectifs spécifiques sectoriels

- Renforcer la participation communautaire au suivi et à l'évaluation des opérations du plan de développement local ;
- Améliorer les capacités des organisations locales en ce qui concerne la vie associative Renforcer les capacités des associations de développement local en ce qui concerne la maîtrise d'ouvrage des projets menés.

2.3.2- projets prioritaires

Tableau 26 : projets prioritaires programme 3

N°	Localité de mise en œuvre	Projets	Priorité	
Sous secteur 1 : appui institutionnel et appui a la maîtrise d'ouvrage locale				
1	Emana	<i>Renforcement des capacités des acteurs locaux par rapport à la vision et outils de gestion, de suivi – évaluation du PDL et de maîtrise d'ouvrage locale.</i>	COURT MOYEN ET LONG TERME	
2	Emana	<i>Mise en œuvre d'une stratégie conjointe de communication et de mobilisation des ressources pour le financement du plan de développement</i>		
Sous secteur 2 : suivi évaluation et vie associative				
3	Commune de Yaoundé I (Emana)	<i>Mise en place d'une politique de suivi évaluation des associations dans la commune</i>		
4	Emana	<i>Renforcement des capacités des associations du quartier en matière de gestion administrative et financière</i>		
5	Emana	<i>Renforcement des capacités des groupes organisés en matière de recherche des financements</i>		

2.4- Programme d'action des secteurs productifs

2.4.1- objectifs spécifiques sectoriels

- Mettre en œuvre une stratégie d'appui au secteur local de production

2.4.2- projets prioritaires

Tableau 27 : projets prioritaires programme 4

N°	Localité de mise en œuvre	Projets	Priorité
Sous- Secteur 1 : Développement économique			
1	Emana	Elaboration et mise en œuvre d'un dispositif d'appui à l'insertion socio économique des couches défavorisés et de soutien aux activités génératrices de revenus	COURT ET MOYEN TERME
2			
3	Emana bloc BILICK City	Construction d'un petit marché de proximité	

2.4- Cadre logique de programmation des activités pluriannuelle

2.4.1- Cadre logique de programmation pluriannuelle des secteurs sociaux habitat, infrastructures, VRD et équipements

Tableau 28 : cadre logique programme 1

Objectif global		Améliorer durablement le cadre, les conditions de vie et d'activités des populations du quartier Emaná grâce au déploiement des programmes concertés, élaborés, exécutés suivis et évalués avec la participation de toutes les couches sociales du quartier et autres partenaires intéressés par le développement de la localité et à un renforcement substantiel de l'offre de service de base.							
Objectif spécifique 1		Réhabiliter et renforcer l'accès aux infrastructures et services sociaux de base notamment en ce qui concerne l'éducation, l'eau potable, le système d'électrification, la santé, la mobilité et la sécurité.							
Logique d'intervention		Source de vérification		Moyen de vérification		Période de vérification			
Finalités		Indicateurs d'impacts							
Les populations locales disposent d'infrastructures et équipements sociaux de base		<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes ayant accès aux ouvrages a une période donnée ; • Taux de mortalité et de morbidité; • Nombre de cas d'agressions dans le quartier ; • Nombre de véhicules circulant sur les dessertes aménagées a une période donnée 		<ul style="list-style-type: none"> • Rapports et différents comptes rendus des projets • Réseaux de développement du quartier • Ménages du Quartier Emaná 		Enquêtes		Toute la durée	
Projets	Activités	Indicateurs de suivi / performance	Sources de vérification	Période de vérification	Suppositions majeures	Acteurs impliqués	Localités de mise en œuvre	Budget	
1.1 Renforcement et viabilisation du système d'accès à l'eau potable	1.1.1 Construction de six bornes fontaines	<ul style="list-style-type: none"> • six bornes fontaines effectivement créées dont deux par zone permettent d'avoir de l'eau potable issue du réseau CDE; • six comités locaux de gestion de l'eau potable structures et les membres renforcés. 		Année 1 a année 4	<ul style="list-style-type: none"> • Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu. • Que les ménages apportent effectivement leurs contributions 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'ouvrage : CPPDL • Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale • Opérateurs. OSC, cabinets d'études, consultants • Bénéficiaires du Quartier Emaná • Partenaires d'appui sollicités MINDUH, CORDAID, MANOS UNIDAS, OIF, ASSOAL, Fondation France Libertés, USAID 	Quartier Emaná	30 000 000	

	1.1.2 extension du réseau CDE	Les travaux d'extension, du réseau réalisés avec la participation des communautés locales Au moins 200 ménages bénéficiaires d'une connexion directe en 5 ans, une association communautaire spécialisée sur la gestion de la problématique d'accès à l'eau structurée mobilisent les populations locales ainsi que leurs contributions		Année 1 à année 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu			30 000 000
1.2 Construction d'un mini complexe sportif et de loisirs jeunes	1.2.1 Identification du site	Site disponible	PV de session de terrain	Année 4	Les habitants mettent a disposition le site	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'ouvrage : CPPDL • Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale • Opérateurs. OSC, entreprises, COMMUNE DE YDE I • Bénéficiaires populations d'Emana Partenaires sollicités : SCAC, CORDAID, ASSOAL etc. 	Emana	
	1.2.2 Etudes et montage du projet	Dossier techniques disponibles et financements mobilisés	Rapports et comptes rendus divers	Année 4				
	1.2.3 Travaux de construction	Un mini complexe sportif doté d'espace des aires de jeux : football, handball, basket-ball etc. est construite au sein du quartier, une dynamique associative constituée au sein du quartier se charge de la gestion de l'infrastructure	Rapport et comptes rendus d'exécution	Année 5	Mobiliser toutes les autres ressources			
	1.2.3 suivi /évaluation	Les travaux sont suivis et donnent lieu à quatre types de rapports : <ul style="list-style-type: none"> • rapports d'avancement mensuels ; • rapports d'avancement annuel ; • rapport d'avancement a mis parcours ; rapport d'évaluation 		Année 4 a année 5				

1.3 Structuration d'un système de santé communautaire	1.3.1 Réalisation d'une étude de faisabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Les coûts des prestations arrêtés • un paquet minimum des soins définis, • les structures de soins partenaires identifiés, les supports d'animation et de gestion définis, 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports et documents 	Début année 3	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser toutes les ressources • Le site soit effectivement disponible ; • Que les partenaires sollicités réagissent favorablement 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'ouvrage : CPPDL • Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale • Opérateurs. OSC, entreprises, MINSANTE, CNLS • Bénéficiaires populations d'Emana • Partenaires sollicités : SCAC, CORDAID, ASSOAL etc. 	Emana	7 000 000
	1.3.2 Installation de la mutuelle de santé	<ul style="list-style-type: none"> • Une assemblée générale organisée • le bureau de la mutuelle ouvert dans le quartier • Les supports de gestion élaborés 	<ul style="list-style-type: none"> • Comptes rendus et rapports divers 	Mi année 3				3 000 000
	1.3.3 construction du centre de santé, Gestion et animation de la mutuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Un centre de santé construit et équipé est opérationnel <p>Au moins 7800 habitants du quartier couverts pour un taux de couverture de risque situé autour de 15% minimum chaque année</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Site de l'ouvrage <p>Documents de gestion de la mutuelle de santé</p> <p>Comptes rendus d'évaluation</p>	Fin année 3 à année 5				40 000 000
	1.3.3 construction du centre de santé, Gestion et animation de la mutuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Un centre de santé construit et équipé est opérationnel <p>Au moins 7800 habitants du quartier couverts pour un taux de couverture de risque situé autour de 15% minimum chaque année</p>	<ul style="list-style-type: none"> • PV de réception des équipements • Comptes rendus et rapports divers 	Année 1 à année 5				5 000 000

1.4 construction et équipement d'une maison du jeune	<p>1.4.1- Animation et mobilisation de la cible</p> <p>1.4.2- Identification du site</p> <p>1.4.3- Montage du projet opérationnel</p> <p>1.4.4- Mobilisation des financements</p> <p>1.4.5- Construction et équipement</p> <p>1.4.6- Structuration du dispositif de gestion et d'animation</p> <p>1.4.7- Animation et gestion</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le site de construction est mis à disposition par les habitants du quartier Le projet opérationnel monté et les financements mobilisés Une maison des jeunes construites et équipés en matériel d'animation, d'un espace loisir (salle de lecture, vidéo) d'un espace ressource et d'éducation (centre d'écoute, espace d'accès à Internet et aux Inforoutes, espace d'alphabétisation fonctionnel) sert de cadre pour loisir et encadrement de la jeunesse de la Cité verte Nord blocs 5 et 6. 	<ul style="list-style-type: none"> Site ouvrage Dossier projet Rapports et comptes rendus d'exécution Photos et reportages vidéo 	ANNEE 2 A ANNEE 5	<ul style="list-style-type: none"> Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu que la communauté mette à disposition le terrain et sa contribution 	<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs. OSC, cabinets d'études, entreprises Bénéficiaires OSC et jeunes d'Emana Partenaires d'appui sollicités MINJEUN, MINDUH, CORDAID, MANOS UNIDAS, OIF, ASSOAL 	Emana blocs BILICK City et petit village	40 000 000
1.5 appui aux établissements scolaires d'Emana	Dotation des paquets pédagogiques minimums aux établissements scolaires	Chaque établissement reçoit en début de chaque année un stock minimum de matériel pédagogique (craie, bics, manuels scolaire, cahiers de préparation, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> Etablissement scolaire Photos et reportage vidéo 	Année 2 à année 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs. OSC, entreprises Bénéficiaires populations d'Emana 	Emana	8 000 000
1.6 Amélioration de la mobilité	<p>1.6.1 aménagement des piétonniers en pavés</p> <p>1.6.2 aménagement de dessertes en terre au sein du quartier</p> <p>1.6.3 réalisation de deux ponceau</p>	<p>Environ 8 km de piétonniers en moellons aménagés</p> <p>Environ 10 km de piste en latérite (principalement les voies principales) avec rigoles aménagées dans les trois zones</p> <p>deux ponceaux (dont un sur la rivière OKOLO, du côté chefferie BESSALA et l'autre dans le secteur EMANA petit village) permettent de relier entre eux tous les secteurs du quartier</p>	Comptes rendus d'exécution et rapports divers	Année 1 a année 5 année 2 à 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	<ul style="list-style-type: none"> d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs. OSC, entreprises, COMMUNE DE YDE I Bénéficiaires populations d'Emana Partenaires 	Emana blocs petit village et Chefferie BESSALA Bloc Chefferie BESSALA	24 000 000 110 000 000 30 000 000 210 000 000

	1.6.4 bitumage de l'axe borne fontaine Emanalycée d'Emana	Environ deux kilomètres de route bitumée permettent aux usagers du lycée et aux riverains d'accéder facilement aux infrastructures				sollicités : SCAC, CORDAID, ASSOAL AES SONEL etc.		
1.7 mise sur pieds d'un système d'assainissement	1.7.1 Créer des espaces pour déposer des bacs à ordures	Les habitants disposeront de six bacs à d'ordures à raison de 2 bacs par zone	<ul style="list-style-type: none"> Six sites mis à disposition par les habitants ; PV de cession de site ; Six bacs à ordures implantés dans le quartier 	Année 1 à année 3	<ul style="list-style-type: none"> Que les riverains libèrent des sites ; Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu 	<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs. OSC, entreprises, COMMUNE DE YDE I Bénéficiaires populations d'Emana Partenaires sollicités : SCAC, CORDAID, ASSOAL ; HYSACAM ; etc... 	Emana	5 000 000
	1.7.2 construction de drains pour évacuation des eaux usées.	Construction d'environ 15 km de drains en béton permettant d'acheminer les eaux usées vers les drains naturels passant en contrebas	Comptes rendus et rapports divers	Année 1 à année 4				
1.8 mise sur pieds d'une politique de gestion environnementale	1.8.1 sensibiliser les populations à la lutte contre l'insalubrité à travers les associations présentes dans le quartier	<ul style="list-style-type: none"> Compte rendus et listes de présence rencontres ; Rapports d'activité 	<ul style="list-style-type: none"> Compte rendus et listes de présence rencontres ; Rapports d'activité 	Année 1 à année 4	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs. OSC, entreprises, COMMUNE DE YDE I ; CUY Bénéficiaires populations d'Emana Partenaires sollicités : SCAC, CORDAID, ASSOAL ; HYSACAM ; etc... 	Emana	6 000 000
	1.8.2 effectuer un plaidoyer en vue de la multiplication des passages de la société HYSACAM			Année 1 à année 3				1 000 000
	1.8.3 appui aux initiatives citoyennes en ce qui concerne la lutte contre l'insalubrité	<ul style="list-style-type: none"> Compte rendus et listes de présence rencontres ; PV après réception des équipements 	<ul style="list-style-type: none"> Compte rendus et listes de présence rencontres ; PV après réception des équipements 	Année 1				

1.9 Pose de dix huit (18) points lumineux dans le quartier (éclairage public)	1.9.1 Identification des sites 1.9.2- Montage du projet opérationnel 1.9.3- Mobilisation des financements 1.9.4- pose des points 1.9.5 suivi/évaluation	<ul style="list-style-type: none"> Sites identifiés Résultats d'études ; Rapports et comptes rendus des rencontres ; Nombre de points lumineux existants 	<ul style="list-style-type: none"> Résultats d'études ; Rapports et comptes rendus des rencontres ; Nombre de points lumineux existants 	Année 1 à année 3	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs. OSC, entreprises, COMMUNE DE YDE I ; CUY Bénéficiaires populations d'Emana Partenaires sollicités : SCAC, CORDAID, ASSOAL ; etc 	Emana	19 000 000	
								Emana	2 700 000
								Emana blocs chefferie BESSALA et BILICK City	2 000 000
1.10 mise sur pieds d'une politique de sécurisation des biens et personnes	1.10.1 création de comites de vigilance	Comité composé d'au total de 27 jeunes équipés à raison de 9 par secteur ; ce qui assurera la sécurité des habitants tout en créant de l'emploi.	<ul style="list-style-type: none"> Compte rendus et listes de présence rencontres ; PV après réception des équipements 	Année 2	Que les populations apportent le concours financier attendu				
	1.10.2 mise en place d'une barrière à l'entrée de la zone	La barrière permettra de limiter l'accès dans la zone à partir d'une certaine heure	<ul style="list-style-type: none"> Rapports d'étude ; PV après réception des équipements 	Année 2	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu				
	1.10.3 aider à la création d'un poste de police ou de gendarmerie a proximité du quartier.	Tout en prêtant main forte aux populations ; un poste de forces de l'ordre jouera un effet dissuasif important	<ul style="list-style-type: none"> Compte rendus et listes de présence rencontres ; Copie de la décision d'implantation d'un poste de sécurité 	Année 3			Emana blocs chefferie BESSALA et BILICK City	1 000 000	

<p>1.11 Extension, viabilisation et renforcement du réseau électrique</p>	<p>1.11.1 Montage du projet opérationnel</p> <p>1.11.2 Mobilisation des financements</p> <p>1.11.3 phases d'opérations</p> <p>1.11.4 suivi/évaluation</p>	<p>L'extension permettra à près de 150 ménages et zones d'activités de disposer d'un abonnement AES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Résultats d'études ; • Rapports et comptes rendus des rencontres ; • Nombre de foyers abonnés au réseau 	<p>Année 1 à 5</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'ouvrage : CPPDL • Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale • Opérateurs. OSC, entreprises, COMMUNE DE YDE I ; CUY • Bénéficiaires populations d'Emana • Partenaires sollicités : SCAC, CORDAID, ASSOAL ; AES etc 	<p>Emana</p>	<p>30 000 000</p>
<p>1.12 programme de sensibilisation des populations d'Emana sur la problématique foncière et les droits socioéconomiques</p>	<p>1.12.1 Mise en œuvre des campagnes de sensibilisation des citoyens sur les thématiques abordées ;</p> <p>1.12.2 Mise en place d'un dispositif d'accompagnement des communautés sur des questions de droit foncier</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Quatre campagnes organisées chaque année sur une thématique précise : droit électoral, droit foncier, procédure pénal, code de la route, code de la famille etc. • Un dispositif d'accompagnement est mis en place pour observer les cas de violation, assurer les médiations et faciliter l'accès au foncier des couches défavorisées 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports et comptes rendus d'activité • Photos et reportage vidéo 	<p>Année 2 à 5</p>	<p>Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'ouvrage : CPPDL • Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale • Opérateurs. OSC, entreprises, COMMUNE DE YDE I ; CUY • Bénéficiaires populations d'Emana • Partenaires sollicités : SCAC, CORDAID, ASSOAL ; SIC, MINDUH 	<p>Emana</p>	<p>15 000 000</p>
<p>1.13 Appui et accompagnement à la propriété du logement à travers la mise en place d'une mutuelle de l'habitat dans le quartier</p>	<p>1.13.1 Réalisation d'une étude de faisabilité</p> <p>1.13.2 Installation de la mutuelle</p> <p>1.13.3 Gestion et animation de la mutuelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La faisabilité technique, économique, financière et organisationnelle du projet déclinée • Une assemblée générale organisée, le bureau de la mutuelle ouvert à Cité verte Nord • Les supports de gestion élaborés • Au moins 350 habitants du quartier mobilisés adhèrent aux services de la mutuelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Comptes rendus et rapports divers • Documents de gestion de la mutuelle de l'habitat • Comptes rendus d'évaluation 	<p>Année 3 à année 5</p>				<p>37 000 000</p>

2.4.2- Cadre logique de programmation pluriannuelle de l'appui à la jeunesse

Tableau 29 : Cadre logique programme 2

Objectif global		Améliorer durablement le cadre, les conditions de vie et d'activités des populations du quartier Emaná grâce au déploiement des programmes concertés, élaborés, exécutés suivis et évalués avec la participation de toutes les couches sociales du quartier et autres partenaires intéressés par le développement de la localité et à un renforcement substantiel de l'offre de service de base.						
Objectif spécifique 2		appui à l'intégration sociale et socioprofessionnelle des jeunes						
Logique d'intervention		Source de vérification	Moyen de vérification		Période de vérification			
Finalités	Indicateurs d'impacts	<ul style="list-style-type: none"> Rapports et différents comptes rendus des rencontres Réseaux de développement du quartier Ménages d'Emaná 	Enquêtes		Toute la durée			
<ul style="list-style-type: none"> Les jeunes du quartier, appuyés par les partenaires, renforcent leurs capacités dans le domaine de la recherche d'emploi certaines trouvent des emplois Les jeunes s'intègrent dans la vie du quartier 	<ul style="list-style-type: none"> Degré de mobilisation des jeunes à la mise en œuvre de différents projets d'auto emploi ; Nombre de jeunes ayant accès aux formations du FNE ; Nombre d'activités culturelles et sportives menées par les jeunes. 							
Projets	Activités	Indicateurs de suivi / performance	Sources de vérification	Période de vérification	Suppositions majeures	Acteurs impliqués	Localités de mise en œuvre	Budget
2.1 Renforcement des capacités des jeunes dans le domaine de l'auto emploi	2.1.1- Etudes de faisabilité et montage du projet	Un dossier projet monté avec la participation des bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> Dossier projet Rapport et comptes rendus d'exécution 	ANNEE2 A ANNEE 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours attendu et s'impliquent effectivement dans le processus	<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs. OSC, entreprises et instituts de micro finances, Bénéficiaires populations d'Emaná 	Emaná	1 000 000
	2.1.2- mise en œuvre du projet notamment des séminaires de formations (montage, gestion d'une AGR), des ateliers et éventuellement des appuis financiers aux jeunes entrepreneurs	Au moins 1000 jeunes en situation de vulnérabilité bénéficiaires des appuis divers du projets : formation, appui au montage des business plans, formation aux AGR, appuis financiers pour la mise en œuvre des AGR, développement organisationnel etc.						20 000 000
2.2	2.2.1- Etudes de faisabilité et	Un dossier projet monté avec	<ul style="list-style-type: none"> Dossier projet 	ANNEE 2 A	Que les partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise 		1.000.000
								10 000 000

Sensibilisation des jeunes sur les dangers de la délinquance, des IST/SIDA, des grossesses indésirées et de la consommation des drogues	montage du projet	la participation des bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> Rapports et comptes rendus d'exécution 	ANNEE 5	d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	d'ouvrage : CPPDL <ul style="list-style-type: none"> Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs. OSC, cabinets d'études, entreprises Bénéficiaires OSC et jeunes d'Emana Partenaires d'appui sollicités MINJEUN, GTZ, CORDAID, MANOS, MINSANTE, UNIDAS, OIF, ASSOAL 	48 000 000
	2.2.2- mise en œuvre du projet notamment des tables rondes, des émissions (radio et télé), banderoles, T shirts...	Trois associations de jeunes qui seront mises sur pieds seront formées en vue de sensibiliser environ 1000 autres jeunes	<ul style="list-style-type: none"> Rapports et comptes rendus des activités Photos et reportages vidéo 				
2.3 Sensibilisation et rassemblement les jeunes autour de douze GIC	2.3.1 Animation et mobilisation de 12 organisations de jeunes	Les douze GI, à raison de quatre par zone, peuvent mettre sur pieds des initiatives appuyées par différents bailleurs, et accèdent ainsi à l'auto emploi	<ul style="list-style-type: none"> PV de création des 12 GIC ; Recépissés de déclaration ; PV de réception des équipements ; Rapports d'activités ; Rapports de divers financements 	Année 2 à 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs. OSC, cabinets d'études, entreprises Bénéficiaires OSC et jeunes d'Emana Partenaires d'appui sollicités MINJEUN, MINPROFF, CORDAID, MANOS, UNIDAS, OIF, ASSOAL 	7 200 000
	2.3.2 appui à la légalisation des associations						
	2.3.3 formation, équipement et appuis financiers octroyés aux groupes						
2.4 Sensibilisation et rassemblement les	2.4.1 Animation et mobilisation de 3 organisations de jeunes	Trois groupes de jeunes, représentatifs, peuvent s'impliquer dans la vie du quartier et	<ul style="list-style-type: none"> PV de création des trois associations ; Recépissés de déclaration ; PV de réception des 	Année 1			
	2.4.2 appui à la légalisation des associations						

jeunes autour de trois associations	2.4.3 formation et équipement des groupes	participent aux décisions de développement au niveau local	équipements					
2.5 encouragement des loisirs en milieu jeune	Les trois associations sont appuyées en moyenne 3 fois par an et par groupe	Les jeunes mènent en moyenne 3 activités par an et par association, soit 9 pour les trois groupes par an	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports de décaissement • Rapports d'activités • Photos et reportages vidéo 	Année 2 à année 5				

2.4.3- Cadre logique de programmation pluriannuelle du renforcement de la participation communautaire au développement communal et local

Tableau 30 : cadre logique programme 3

Objectif global		Améliorer durablement le cadre, les conditions de vie et d'activités des populations du quartier Emaná grâce au déploiement des programmes concertés, élaborés, exécutés suivis et évalués avec la participation de toutes les couches sociales du quartier et autres partenaires intéressés par le développement de la localité et à un renforcement substantiel de l'offre de service de base.						
Objectif spécifique 3		Renforcer la participation communautaire au développement communal et local						
Logique d'intervention		Source de vérification		Moyen de vérification		Période de vérification		
Finalités		Indicateurs d'impacts						
Les habitants du quartier Emaná comprennent mieux les enjeux du développement local		<ul style="list-style-type: none"> Degré de mobilisation et de participation des communautés aux actions de développement local ; niveau d'appropriation des ouvrages réalisés 		<ul style="list-style-type: none"> Rapports et différents comptes rendus d'évaluation procès verbaux des contributions Ménages du quartier Emaná 		Enquêtes		
						<ul style="list-style-type: none"> semestriel Fin de chaque année 		
Projets	Activités	Indicateurs de suivi / performance	Sources de vérification	Période de vérification	Suppositions majeures	Acteurs impliqués	Localités de mise en œuvre	Budget
3.1 Renforcement des capacités des acteurs locaux par rapport à la vision et outils de gestion, de suivi – évaluation du PDL et de maîtrise	3.1.1 Organisation des ateliers de Formation <ul style="list-style-type: none"> Evaluation des besoins Conception du programme de formation Recherche de financement lancement des appels Mise en œuvre des sessions de formation Suivi post formation 	<ul style="list-style-type: none"> quatre séminaires organisés chaque année pour au moins 100 acteurs de la société civile Les bénéficiaires participent activement et efficacement aux opérations de planification, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des projets opérationnels du PDL. 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport d'évaluation des besoins Rapports et comptes rendus des ateliers Liste de présence aux ateliers Supports pédagogiques 	Année 1 à 3	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours attendu.	<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs. OSC, cabinets d'études, entreprises Bénéficiaires 	Emaná	10 000 000
				Année 1 à 5				6 000 000
				Année 1 à 5				1 500 000

d'ouvrage locale.	3.1.2 Développement organisationnel <ul style="list-style-type: none"> Renforcement structurel des espaces de concertation et de participation : réseau de pôle, réseau de développement du quartier, chantiers thématiques, Réalisation des diagnostics ciblés d'OSC du quartier et mise en œuvre d'un plan d'accompagnement 	Au moins 12 OSC du quartier bénéficiaires Pour au moins 3 à raison d'une association par secteur, qui portent et mettent efficacement en œuvre des projets opérationnels du PDL	<ul style="list-style-type: none"> es des sessions de formations Rapports Des différents diagnostics 			<ul style="list-style-type: none"> OSC et jeunes d'Emana Partenaires d'appui 		
	3.1.3 acquisition par les bénéficiaires de facilités leur permettant de mener à bien leurs missions	Chaque réseau de pôle, le réseau de développement du quartier, les chantiers thématiques, dotés d'outils d'animation fonctionnent normalement et participent efficacement a la mise en œuvre du PDL et se mettent en réseau						
3.2 Mise en œuvre d'une stratégie conjointe de communication et de mobilisation des ressources pour le financement du plan de développement	3.2.1 Organisation d'un atelier conjoint entre les acteurs concernés et les populations locales	<ul style="list-style-type: none"> Au moins 30 représentants d'acteurs impliqués participent, des recommandations formulées mises en application dans le cadre de la recherche des financements pour le développement du quartier Emana Les média locaux participent massivement et relaient les informations sur le PDL du quartier Les habitants du quartier auront accès aux informations concernant la vie associative de leur quartier 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports et comptes rendus divers Photos et reportages vidéo Babillards installés 	Année 1	Que les partenaires apportent les contributions attendues	<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs. OSC, cabinets d'études, entreprises Bénéficiaires OSC et jeunes d'Emana Partenaires d'appui 	Emana	8 000 000
	3.2.2 organisation de deux conférences de presse par an (à raison d'une par semestre)			Année 1 à année 4				500 000
	3.2.3 organisation de six émissions télé par an (en moyenne une tous les deux mois)			Année 2	Que les populations assurent 75% au moins du financement de cette activité			
	3.2.4 organisation de douze émission radio par an (à raison d'une par mois)							
	3.2.5 construction et pose de tableau commémoratifs et de babillards							
3.3 appui au suivi évaluation	3.3.1 Mise en place et animation d'une cellule de suivi du PDL à la commune composée de 4	<ul style="list-style-type: none"> Un bureau, équipé mis à la disposition par la commune Un animateur détaché en plein 			Que la commune assure vraiment les facilités demandées	<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise d'ouvrage : CPPDL 	Emana	PM 6 000 000 3 000 000

	animateurs	temps pour le suivi des opérations, le service technique (trois animateurs, soir un par zone) mobilisé et mis à disposition						
	3.3.2 Renforcer les espaces réseaux d'échange et de mutualisation des compétences	<ul style="list-style-type: none"> - Le réseau de développement local adhère au réseau des habitants de Yaoundé et participe à toutes les concertations organisées à la taille urbaine et nationale. - Au moins une rencontre de concertation organisée tous les deux mois par les structures réseaux locaux 	Rapports et comptes rendus divers Photos et reportages vidéo	Année 1 à année 5	Que les bénéficiaires assurent les charges induites	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale • Opérateurs. OSC, • Partenaires sollicités : commune de Yaoundé 1, ASSOAL, CORAID ,etc 		
	3.3.3 Organisation des comités mixtes de suivi et d'évaluation du PDL	L'animation des rencontres mixtes du comité de suivi du PDL donne lieu à une rencontre trimestrielle du comité de suivi du PDL organisée						
3.4 Renforcement des capacités des associations du quartier en matière de gestion administrative et financière	3.4.1 organisation de trois ateliers de formation	<ul style="list-style-type: none"> • Environ dix associations formées en gestion administrative et financière des organisations • Les groupes sont dotés d'ordinateurs et de logiciels spécialisés 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports et comptes rendus des rencontres ; • PV de réception de matériel 	Année 4 à 5	<ul style="list-style-type: none"> • Que les partenaires sollicités réagissent favorablement ; • 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'ouvrage : CPPDL • Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale • Opérateurs. OSC, • Partenaires sollicités : commune de Yaoundé 1, ASSOAL, CORAID,etc 	Emana	25 000 000
	3.4.2 octroi de matériel et logiciels aux associations préalablement formées							
3.5 Renforcement des capacités des groupes organisés en matière de recherche des financements	3.5.1 organisation de six ateliers de formation 3.5.2 appui aux associations en matière de recherche de partenariat 3.5.3 appui aux associations en matière de mise sur pieds d'AGR	<ul style="list-style-type: none"> • Environ dix associations sont formées en matière de recherche de financements ; • Des partenariats avec divers financeurs de développement sont tissés ; • Les groupes parviennent à mettre sur pieds des AGR leur permettant une certaine autonomie financière 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports et comptes rendus des rencontres ; • PV de réception de matériel • Contrats de partenariats établis 	Année 2 à 5	<ul style="list-style-type: none"> • Que les partenaires sollicités réagissent favorablement ; 			

2.4.4- cadre logique de programmation pluriannuelle d'action des secteurs productifs

Tableau 31 : cadre logique programme 4

Objectif global		Améliorer durablement le cadre, les conditions de vie et d'activités des populations du quartier Emana grâce au déploiement des programmes concertés, élaborés, exécutés suivis et évalués avec la participation de toutes les couches sociales du quartier et autres partenaires intéressés par le développement de la localité et à un renforcement substantiel de l'offre de service de base.							
Objectif spécifique 4		Mettre en œuvre une stratégie d'appui au secteur local de production							
Logique d'intervention		Source de vérification		Moyen de vérification		Période de vérification			
Finalités		Indicateurs d'impacts							
Améliorer les potentialités économiques des communautés locales		On note un accroissement des recettes fiscales des communes bénéficiaires		commune de Yaoundé I		Enquêtes		Année 1- année 5	
Projets	Activités	Indicateurs de suivi / performance	Sources de vérification	Période de vérification	Suppositions majeures	Acteurs impliqués	Localités de mise en œuvre	Budget	
4.1 Elaboration et mise en œuvre d'un dispositif d'appui à l'insertion socio économique des couches défavorisés et de soutien aux activités génératrices de revenus	4.1.1- Etudes de faisabilité et montage du projet	Un dossier projet monté avec la participation de la cible	Rapport et comptes rendus d'exécution	Année 1 à 5	Que les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet	Maitrise d'ouvrage : CPPDL Maitrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs. OSC, entreprises et instituts de micro finances, Bénéficiaires populations d'Emana Partenaires sollicités : Union Européenne, CORDAID, ASSOAL , MANOS UNIDAS etc.	Emana	150.000.000	
	4.1.2- Mise en œuvre du projet	Au moins 12 groupements de producteurs locaux et plus de 350 femmes et adultes en situation de vulnérabilité bénéficiaires des appuis divers du projets : formation, appui au montage des business plans, formation aux AGR et la fiscalité locale, appuis financiers pour la mise en œuvre des AGR, développement organisationnel etc.	Rapport et comptes rendus d'exécution		Que les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet			7.000.000	
	4.1.3- Mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités des opérateurs économiques : fiscalité locale, business plan, gestion des activités génératrices de revenus, études de marché etc.					Que les instituts de micro finance soient impliqués dans le dispositif			
4.2- Développement et	4.2.1- Repérage des groupes d'acteurs locaux	Un annuaire des groupements par secteur de production réalisé,	Rapport et comptes rendus d'exécution	ANNEE 5	▪ Que les ressources	Maitrise d'ouvrage : CPPDL			

mise en place d'un système d'information géographique basé sur les enjeux, contraintes et opportunités d'affaires	4.2.2- Création et animation des corporations de métiers par filière de production	Un réseau créé par filière de production Un centre d'information mise en place	Rapport et comptes rendus d'exécution	ANNEE 5	nécessaires à la mise en œuvre du projet soient disponibles dans les délais ▪ Que le centre d'information soit porté et animée par une association locale des producteurs	Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs. OSC Bénéficiaires populations d'Emana Partenaires sollicités : Union Européenne, CORDAID, ASSOAL, MANOS UNIDAS etc		
4.3- Construction d'un petit marché de proximité	4.3.1 Identification des sites 4.3.2- Montage du projet opérationnel 4.3.3- Mobilisation des financements 4.3.4- pose des points 4.3.5 suivi/évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Site disponible ; • Résultats d'études ; • Rapports et comptes rendus des rencontres ; • Marché construit. 	Comptes rendus et rapports divers	Année 3 à 5	Que les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet soient disponibles dans les délais	Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs. OSC Bénéficiaires populations d'Emana Partenaires sollicités : CAY I, Union Européenne, CORDAID, ASSOAL, MANOS UNIDAS etc	Emana bloc BILICK City	35 000 000

2.5- Financement du PDL

2.5.1- Objectifs spécifiques sectoriel

Accroître les potentialités économiques des communautés afin qu'elles puissent jouer un rôle important dans le cadre du financement de leur développement.

Renforcer le partenariat avec les acteurs externes pour soutenir la mise en œuvre de certains projets du plan de développement local.

2.5.2- Capacités locales de financement

Le financement des activités de développement au sein du quartier provient de trois grandes sources :

Tableau 32 : capacités de financements des différents acteurs

N°	Sources	Affectations	Moyenne d'investissement annuel
1	Les ressources extérieures	Donations des élites	Ouvrages d'eau, Habitat
		subventions des bailleurs et partenaires au développement Mobilisées par ASSOAL	Ouvrages d'eau, construction des églises et foyers pour jeunes
		investissement municipal : Commune d'arrondissement de Yaoundé II, Communauté Urbaine de Yaoundé	<ul style="list-style-type: none"> urbanisation du quartier : Routes, ponts, assainissement. Santé, social...
		investissement de l'Etat	<ul style="list-style-type: none"> Routes, ponts, assainissement, réseau d'eau et d'électrification. Santé, social...
		Entreprises privées	Secteurs de communication,
			En moyenne 500 000fcfa
			En moyenne 151 000 000 F CFA
			En moyenne 33 000 000fcfa
			En moyenne 10.000.000fcfa
			//
2	Les ressources communautaires locales	cotisations et droits d'adhésion en association ; GIC et Comités de développement, produits des services collectifs	Affectés au fonctionnement associatif et la solidarité entre membres : risque maladie et décès, Création des groupes de production, développement des AGR, contributions communautaires à la mise en œuvre des projets collectifs (ouvrages d'eau)
			En moyenne 5.000.000 F cfa
3	Les ressources propres	Revenus des chefs de ménages et des personnes en activités issus généralement des services, produits d'agriculture et d'élevage, produits de la chasse, produits d'activités artisanales, vente de terrain	Affecté à la prise en charge économique des charges de la famille, contributions à la mise en œuvre des projets collectifs (ouvrages d'eau)
			En moyenne 46 000 000 F CFA

De façon générale, les capacités de mobilisation de ressources externe demeurent faibles et se justifie par la non appropriation des supports de planification, la méconnaissance de sources de financement existant etc.

Le budget actuel des communes affecté au développement de quartiers si situe autour 15.000.000fcfa par an. Il est affecté à la réalisation des travaux : lotissement des espaces, aménagement des routes et ouvrages connexes.

Les ONG, les élites et autres associations de développement local, identifiées au cours des ateliers diagnostics, sont douées d'une culture de planification et de recherche de financement. Elles joueront un rôle très important de mobilisation des ressources externes nécessaires au financement du développement du quartier. En ce sens, elles se mettront en partenariat avec les populations locales et la commune pour assurer la mobilisation des ressources externes, assureront un transfert progressif de compétences aux acteurs locaux qui prendront au fur et à mesure le relais de cette mobilisation.

De façon générale, il faut un investissement total de **1 154 600 000F CFA** pour sortir au bout de 5 ans le quartier Emanas de son état d'isolement actuel et impulser une dynamique de développement local durable en son sein.

Deux principales sources sont prévues pour le financement du PDL :

Les ressources externes : qui pourront être mobilisées auprès des partenaires au développement d'horizon divers : CUY1, ETAT/PPTE/MINISTERES, CORDAID, Fondation France Liberté, OIF, SCAC, MANOS UNIDAS, FONDATION DE FRANCE, HAUT COMMISSARIAT DU CANADA AU CAMEROUN, PNUD, UNION EUROPEENNE, BAD, PLAN CAMEROUN etc., auprès des élites, grâce à un partenariat bien construit Organisations Locales – ONG externes – Commune, la commune de Yaoundé 1 assurera le financement de certains volets du plan, l'Etat pourra également intervenir pour certains investissements. On estime à près de 80% le taux de financement du Budget du PDL par cette source.

Les ressources locales et propres : apports des Organisations opératrices de mise en œuvre des projets opérationnels du PDL, apport des organisations de développement au niveau local, apport des communautés en nature et en espèce pour la mise en œuvre de différents projets, estimés à 20% du coût global du Budget.

2.5.3- Budget d'investissement et plan de financement du PDL à Emaná

Tableau 33 : budget prévisionnel du PDL d'Emana

Projet	Année / budget	2009	2010	2011	2012	2013	TOTAL	APPORT COMMUNAUTAIRE	APPORT COMMUNES	APPORT PARTENAIRES
1- secteurs habitat, infrastructures, VRD et équipements sociaux										
Sous - Secteur 1 : équipements sociaux, sanitaires et socioéducatifs										
1.1.- Renforcement et viabilisation du système d'accès à l'eau potable		10 000 000	10 000 000	20 000 000	15 000 000	5 000 000	60 000 000	12 000 000	0	48 000 000
1.2- Construction d'un mini complexe sportif et de loisirs jeunes		0	0	0	15 000 000	20 000 000	35 000 000	7 000 000	6 000 000	22 000 000
1.3- Structuration d'un système de santé communautaire		1 000 000	1 000 000	17 000 000	18 000 000	18 000 000	55 000 000	11 000 000	0	44 000 000
1.4 construction et équipement d'une maison du jeune			15 000 000	15 000 000	7 000 000	3 000 000	40 000 000	8 000 000	7 000 000	25 000 000
1.5- Appui aux établissements scolaires présents à Emaná		0	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	8 000 000	1 600 000	0	6 400 000
SOUS TOTAL		11 000 000	28 000 000	54 000 000	57 000 000	48 000 000	198 000 000	39 600 000	13 000 000	145 400 000
Sous-secteur 2 : infrastructures, assainissement et VRD										
1.6- Amélioration de la mobilité		70 000 000	100 000 000	100 000 000	54 000 000	50 000 000	374 000 000	74 800 000	99 000 000	200 200 000
1.7- mise sur pieds d'un système d'assainissement		10 000 000	20 000 000	30 000 000	20 000 000	0	80 000 000	16 000 000	13 000 000	51 000 000
1.8- mise sur pieds d'une politique de gestion environnementale		5 000 000	5 000 000	6 000 000	3 000 000	0	19 000 000	3 800 000	5 200 000	10 000 000
SOUS TOTAL		85 000 000	125 000 000	136 000 000	77 000 000	50 000 000	473 000 000	94 600 000	117 200 000	261 200 000
Sous- secteur 3 : Eclairages publics et mise sur pieds d'une politique de sécurisation des biens et services										
1.9- Pose de dix huit (18) points lumineux dans le quartier (éclairage public)		8 000 000	8 000 000	3 000 000	0	0	19 000 000	3 800 000	0	15 200 000
1.10 mise sur pieds d'une politique de sécurisation des biens et personnes		0	2 700 000	3 000 000	0	0	5 700 000	1 140 000	0	4 560 000
1.11 Extension, viabilisation et renforcement du réseau électrique		8 000 000	10 000 000	10 000 000	1 000 000	1 000 000	30 000 000	6 000 000	0	24 000 000
SOUS TOTAL		16 000 000	20 700 000	16 000 000	1 000 000	1 000 000	54 700 000	10 940 000	0	43 760 000
Sous-Secteur 4 : habitat, foncier et logement										

1.12 programme de sensibilisation des populations de la Cité Verte Nord sur la problématique foncière et les droits socioéconomiques	0	5 000 000	5 000 000	2 500 000	2 500 000	15 000 000	3 000 000	2 000 000	10 000 000
1.13 Appui et accompagnement à la propriété du logement à travers la mise en place d'une mutuelle de l'habitat dans le quartier	0	0	20 000 000	10 000 000	7 000 000	37 000 000	7 400 000	5 600 000	24 000 000
SOUS TOTAL	0	5 000 000	25 000 000	12 500 000	9 500 000	52 000 000	10 400 000	7 600 000	34 000 000
2- appui a l'intégration sociale et socioprofessionnelle des jeunes									
Sous- Secteur 1 : appui a l'intégration socioprofessionnelle des jeunes									
2.1 Renforcement des capacités des jeunes dans le domaine de l'auto emploi	0	10 000 000	7 000 000	2 000 000	2 000 000	21 000 000	4 200 000	0	16 800 000
2.2 Sensibilisation des jeunes sur les dangers de la délinquance, du VIH/SIDA, des grossesses indésirées et de la consommation des drogues	0	3 000 000	3 000 000	3 000 000	2 000 000	11 000 000	2 200 000	0	8 800 000
2.3 Sensibilisation et rassemblement des jeunes autour de douze GIC	0	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	48 000 000	9 600 000	0	38 400 000
SOUS TOTAL	0	25 000 000	22 000 000	17 000 000	16 000 000	80 000 000	16 000 000	0	64 000 000
Sous- secteur 2 : développement associatif culturel des jeunes									
2.4 Sensibilisation et rassemblement les jeunes autour de trois associations	8 700 000	0	0	0	0	8 700 000	1 740 000	0	6 960 000
2.5- encouragement des loisirs en milieu jeune	0	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	7 200 000	1 440 000	0	5 760 000
SOUS TOTAL	8 700 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	15 900 000	3 180 000	0	12 720 000
3. renforcement de la participation communautaire au développement local et municipal									
Sous secteur 1 : appui institutionnel et appui a la maîtrise d'ouvrage locale									
3.1- Renforcement des capacités des acteurs locaux par rapport à la vision et outils de gestion, de suivi – évaluation du PDL et de maîtrise d'ouvrage locale.	4 500 000	8 000 000	5 000 000	0	0	17 500 000	3 500 000	0	14 000 000
3.2 Mise en œuvre d'une stratégie conjointe de communication et de mobilisation des ressources pour le financement du plan de développement	3 000 000	4 000 000	5 000 000	500 000	0	12 500 000	2 500 000	3 500 000	6 500 000

SOUS TOTAL	7 500 000	12 000 000	10 000 000	500 000	0	30 000 000	6 000 000	3 500 000	20 500 000
Sous secteur 2 : suivi évaluation et vie associative									
3.3 appui au suivi évaluation	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	1 000 000	9 000 000	1 800 000	2 000 000	5 200 000
3.4 Renforcement des capacités des associations du quartier en matière de gestion administrative et financière	0	0	0	15 000 000	10 000 000	25 000 000	5 000 000	10 000 000	10 000 000
3.5 Renforcement des capacités des groupes organisés en matière de recherche des financements	0	5 000 000	10 000 000	5 000 000	5 000 000	25 000 000	5 000 000	5 000 000	15 000 000
SOUS TOTAL	2 000 000	7 000 000	12 000 000	22 000 000	16 000 000	59 000 000	11 800 000	17 000 000	30 200 000
Action des secteurs productifs									
Sous secteur 1 : Développement économique									
4.1 Elaboration et mise en œuvre d'un dispositif d'appui à l'insertion socio économique des couches défavorisées et de soutien aux activités génératrices de revenus	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	150 000 000	30 000 000	0	120 000 000
4.2 Développement et mise en place d'un système d'information géographique basé sur les enjeux, contraintes et opportunités d'affaires	0	0	0	0	7 000 000	7 000 000	1 400 000	0	5 600 000
4.3 Construction d'un petit marché de proximité	0	0	15 000 000	15 000 000	5 000 000	35 000 000	7 000 000	8 000 000	20 000 000
SOUS TOTAL	30 000 000	30 000 000	45 000 000	45 000 000	42 000 000	192 000 000	38 400 000	8 000 000	145 600 000
TOTAL	160 200 000	254 500 000	321 800 000	233 800 000	184 300 000	1 154 600 000	230 920 000	166 300 000	757 380 000

2.5.6- Impacts des finances sur la mise en œuvre du plan de développement Communautaire

1. Sur la performance de l'administration communale

Le financement du plan de développement local aura des effets visibles sur l'administration communale et se traduiront par :

- Une amélioration du dispositif et des supports de gestion communale et des compétences du personnel municipal
- Un renforcement du dialogue entre l'institution communale, la population, l'administration publique locale et les bailleurs de fonds autour du développement de la localité.

2. Sur les projets sociaux

- On notera une amélioration de la perception des problèmes sociaux par les acteurs ;
- une amélioration des performances des acteurs locaux en matière de lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales ;
- une forte mobilisation du capital social du quartier Emaná ;
- et une forte participation des populations au financement de leur développement.

3. Impacts sur les projets productifs

- Le secteur productif deviendra plus structuré, dynamique, et pourra attirer des investissements externes et pourra constituer une source importante de financement du développement du quartier et partant, de la commune de Yaoundé I.

CHAPITRE III – APPROCHE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

3.1 Mesures de promotion de la participation et de la transparence

3.1.1- Cadre d'intervention

Le PDL d'Emana ne s'applique pas à des projets ponctuels présentés par différents groupes isolés mais consiste en un dispositif de cogestion permanent et continue ouvert à l'ensemble des classes sociales du quartier. Ces derniers participent à tous les niveaux :

- Définition des besoins communautaires, identification et participation à la formulation des projets opérationnels du PDL.
- Recherche et construction des partenariats en vue du financement de ces projets.
- Participation au financement et à la mise en œuvre des opérations.
- Exécution et suivi-évaluation de ces projets.

La participation est directe et basée sur le principe : une personne = une voix. Les projets sont présentés, défendus et décidés dans des « assemblées citoyennes » ouvertes à tous. Chaque porteur de projet est tenu de convaincre l'ensemble des participants de l'impact de son projet sur le développement du quartier pour le voir retenu. Une priorité est ensuite définie en fonction des besoins urgents de développement.

Une attention particulière est portée sur les initiatives bénéficiant aux zones à risques et groupes d'exclus. Des ateliers thématiques réguliers, organisés autour des problèmes quotidiens des populations, leur permette de prendre la parole en petit groupe avant de pouvoir exprimer leurs besoins dans les assemblées.

3.1.2- Les espaces

1- A l'échelle des pôles : dans chacun des 3 pôles du quartier Emana, les habitants sont régulièrement réunis dans des réseaux de Pôle. C'est dans cet espace de concertation, ouvert à l'ensemble des habitants qu'ils appartiennent ou non à un groupe organisé, qu'ils établissent dans un premier temps la liste de leurs besoins prioritaires et, dans un second temps, une liste de projets éventuels susceptibles de participer à la résolution de ces besoins prioritaires et au développement du quartier. Ils devront ensuite débattre de ces différents projets pour leur donner un ordre de priorité. La mairie est représentée à ces assemblées pour jouer les arbitrages et se rassurer de la cohérence des décisions au regard du programme de développement municipal. L'animation de ces espaces est confiée à deux « délégués » populaires (un titulaire et un suppléant), habitants du quartier choisis par leurs pairs pour coordonner les réunions et jouer un rôle de porte-parole. Cet espace se charge également de suivre toutes les opérations de développement effectué au sein du quartier et de rendre compte au cours des rencontres du réseau de développement du quartier. Ses rencontres sont mensuelles.

2- A l'échelle du quartier :

Les délégués de chaque zone se réunissent chaque trimestre dans un espace qui pourrait être appelé « **réseau de développement du quartier** ». Au cours d'une série de réunions, les délégués seront chargés de présenter et de défendre les projets prioritaires retenus dans leurs zones respectives. Sur cette base, ils étudieront les rapprochements possibles entre différents projets éventuellement similaires et pouvant donc correspondre aux besoins et aux intérêts de plusieurs zones. Dans un second temps, et au moyen d'un débat contradictoire, ils désigneront parmi l'ensemble des projets ceux qui seront retenus à l'échelle du quartier. L'ensemble des discussions et des propositions formulées dans ces ateliers devra faire l'objet d'une information régulière des habitants dans les réseaux de pôle. Là encore, la présence de représentants de la mairie est indispensable. Il s'agit d'un réseau citoyen qui assure le suivi transversal des opérations du PDL et rend compte aux rencontres du comité de gestion du PDL où 7 de ses délégués élus sont représentés.

3.1.3- Un comité de gestion mixte du PDL

A statut légal, fonctionnant sous le régime associatif est ensuite mis en place et mobilise en son sein des représentants de la cellule municipale de suivi du PDL, 7 délégués des habitants démocratiquement élus, un représentant par bloc, un délégué du Réseau Urbain des Habitants de Yaoundé. Un délégué par ONG partenaire de mise en œuvre du PDL et les partenaires financiers des projets opérationnels participent aux rencontres de suivi et de coordination qui se tiennent chaque six

mois, ceci à titre consultatif.

3.1.4- Des ateliers thématiques

Organisés autour de problématiques générales telles que l'accès à l'eau, les infrastructures sociales de base, l'insertion socio économique des jeunes etc. sont principalement destinés aux habitants non organisés qui y trouvent un lieu d'expression de leurs problèmes quotidiens. De même, une commission mixte de recherche de financement associant les habitants organisés, la cellule de suivi municipale du PDL, travaillent à accompagner le montage financiers de déverses propositions financières des projets opérationnels : planification de la participation financière respective de la mairie et des habitants du quartier, recherche de financements et de partenariats extérieurs. Ces commissions pourront comporter des représentants des groupes porteurs des projets retenus.

3.1.5- Lien avec la commune : Un Bureau D'appui au Développement des Quartiers

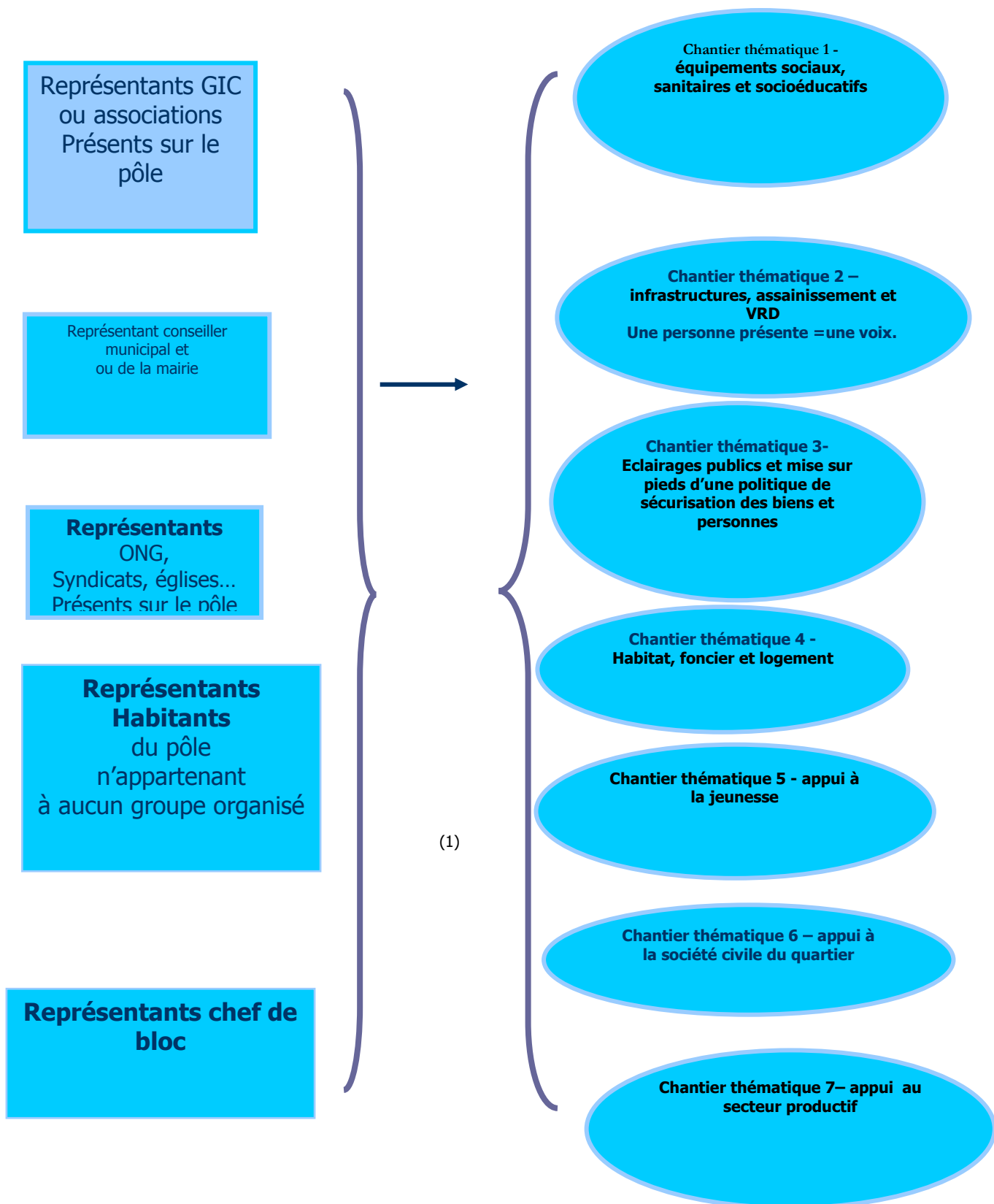
Le suivi des opérations du PDL est mis en place pour assurer un suivi permanent des opérations au sein de la Commune. Une copie de tout projet opérationnel du PDL élaboré est transmis à ce bureau aux fins d'information et pour faire confirmer le partenariat de la commune. Une copie de tout accord de financement concrétisé dans le cadre du PDL est également transmise à ce bureau. Au cours de l'exécution, l'organisation opératrice est tenue de présenter au bureau un rapport intermédiaire et un rapport final. Le bureau se charge également de suivre le niveau d'exécution des travaux sur le terrain pour le compte de la commune.

3.1.6- Le cycle

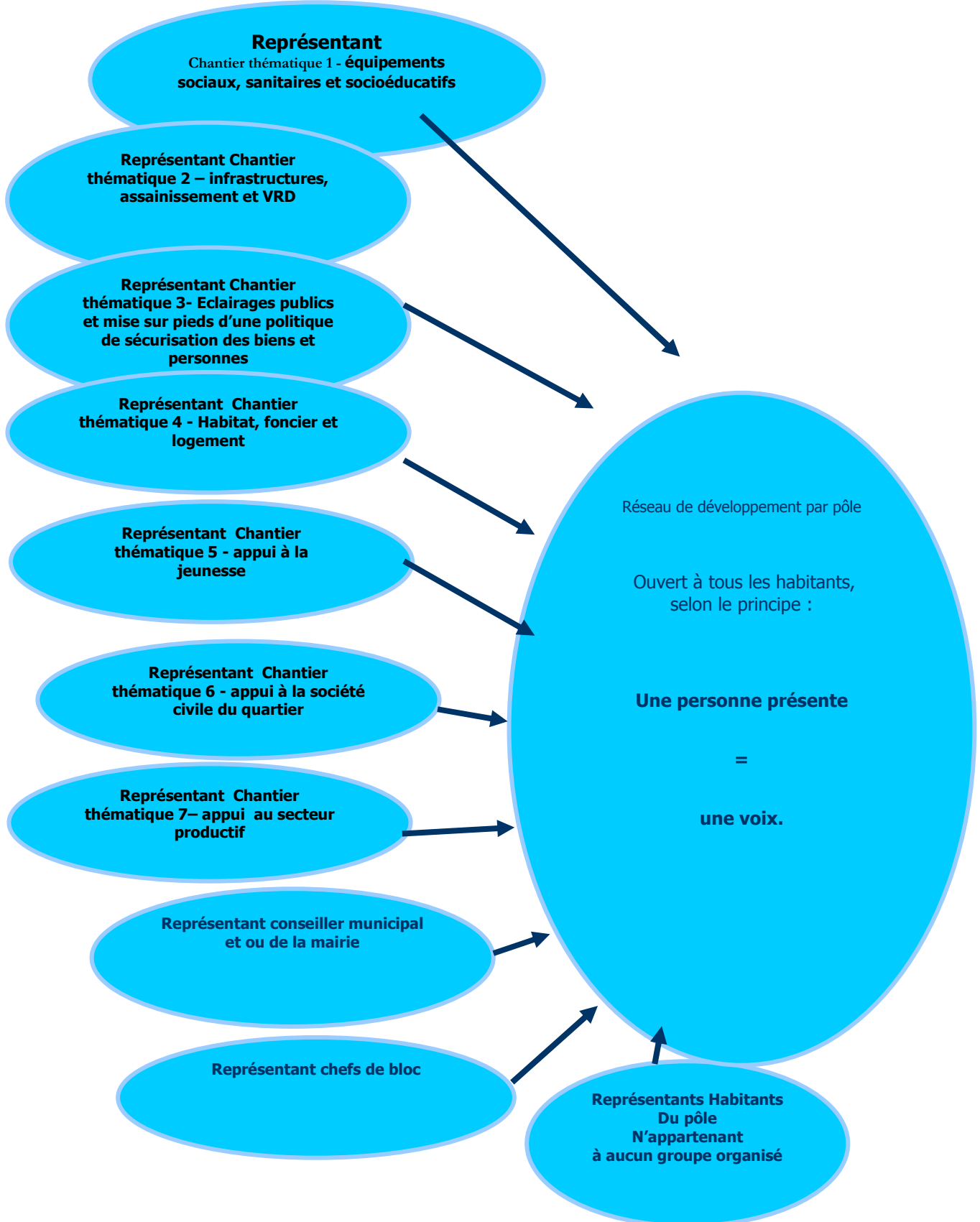
Le cycle du PDC va du premier janvier au 31 décembre de chaque année.

- Il débutera en janvier par la programmation des activités de l'année au cours de la première rencontre du COGES à laquelle les habitants seront conviés par voie d'affiches, voire par des annonces. Les ONG d'appui, les OSC locales se retrouvent au sein des espaces de concertation (réseau de zone, chantiers thématiques) pour définir, planifier et arrêter avec les populations les priorités de l'année en cours. Le Bureau de suivi communal y participe également en jouant un rôle d'arbitrage. Ces priorités sont ensuite hiérarchisées au cours de la première rencontre du comité de gestion et le budget annuel est arrêté.
- Au cours de cette réunion de lancement, les habitants choisiront les délégués qui se chargeront d'animer les espaces au cours de l'année.
- Au cours de l'année, les projets sont mis en œuvre par les organisations opératrices suivis et évalués par les communautés organisées au sein des espaces de participation.
- En décembre une rencontre du comité de gestion permet de faire le bilan d'exécution des activités programmées, de tirer les leçons et de donner les orientations pour le compte de la nouvelle année.

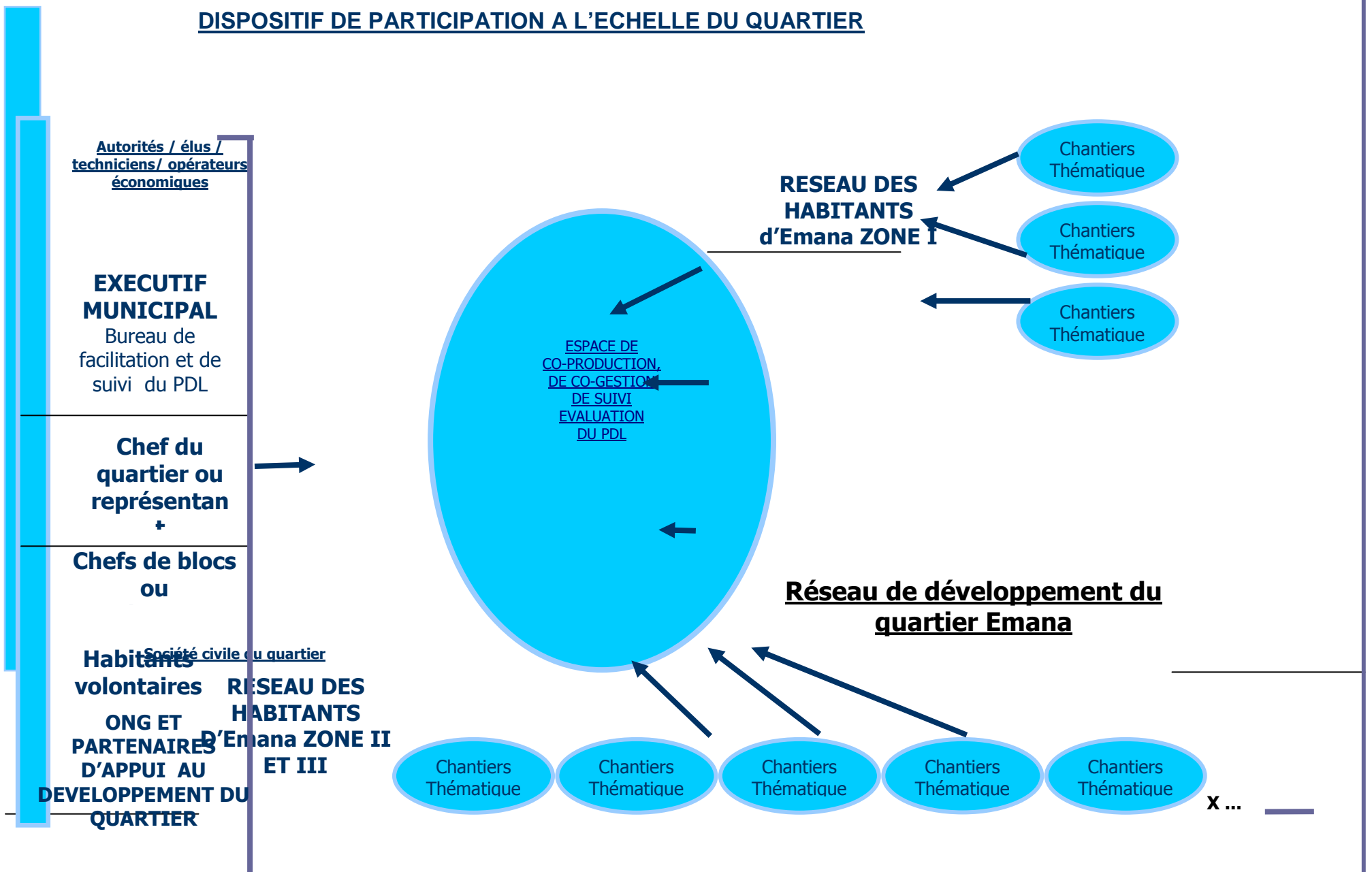
ESPACES THEMATIQUES DE PARTICIPATION



ORGANISATION DES HABITANTS A L'ECHELLE DE POLE



DISPOSITIF DE PARTICIPATION A L'ECHELLE DU QUARTIER



Atelier d'évaluation

QUARTIERS	NOMS ET PRENOMS	FONCTION/ORGANISME	CONTACTS TELEPHONIQUES
Emana bloc chefferie BESSALA (OKOLO)	BESSALA Jean D	AFRADEMA	//
	NANA Essomba P.	GIC santé espoir pour la vie	77862231
	Mme Matta Jacqueline		99644171
	Takou M.		75482914
	Fotsing K. D.		96427703
	Djoko S. G.		75679800
	M. Nyebele G.		99923435
	Mme Mga Ngono		//
	Mme Ngoufe Marie Thérèse		96340648
	Ntsama Désirée Epse Bindzi		97583374
	Etoundi Appolonie		77842757
	Onguéné Tsibi Vincent		74510087
	Belibi Ondobo Pierre		96916496
	Kounou Marie Odile		//
	Mvogo Mbenty D.J.		75303255
	Mbenty Mballa R.		99397392
	Ayissi Henriette		76029139
	Mebodo P.		99363847
	Mvogo M.T.		74339203
	Mme Angouda M.J.	Directrice	
		22005834	
	Ngogo Ateba S.	agréé	
Emana bloc BILICK City	Awono Justin		77814733
	Mbogo Honorine		74034618
	Tchonnet C.	Habitant Emana bloc BILICK City	77649475
	Koudjou J.		77636275
	Ahinga S.		99355263
	Abia Elie		75503289
	Nkoa Tsimi J.		77257405
	Ngogo Ateba S.		77293486
	Amvela C.		96542165
	Skoudjou R.		75503184
	Nzeudem R.		//
	Awono F.		79160441
	Kemoe C.		//
	Mme Mifegue		75689863
	Mme Messi R.		75879398
	Ongba H.		
	Kamga H.		
Emana petit Village	Tchapjouo collince	Animateur	77053349
	Essengue théodore	Notable	77659886
	Ottou hubert félix		75169918
	Enyegue Marie Madeleine		99213093
	Awono suzane	Habitant d'Emana petit village	//
	Bindzi marie antoinette		79239448
	Ngono odile louisa		//
	Djuidjie Bernadette		77941074
	Inikoum Sophie		75739254
	Betsangda Atangana		70301780
	Nkono Yves Armand		75248293
Zouga Massa		//	

	Ahanda Ndo		//
	Inoussa Daouda		//
	Zame Jean		99063964
	Mebara Constantin		94403058
	Odzolo Augustin		74720644
Emana petit Village	Ayissi Benoît		94554216
	Etoudi Joseph		99015153
	Ongba Jean Paul		74169489
	Ngono Louis Arnaud	Chef de bloc	79121993
	Mbia Christophe	Habitant d' Emana petit Village	77924794
	Bindzi Engelbert Désiré		77309795
			79308979
	Mouhamadou Bella		75382587
	Ibrahim		74392678
	Bindzi Engelbert Eric		77424278
	Mme Embolo née Mefue Séraphine		77508751
	Mme Mbia Joséphine		75020032
Ngah Irénée R			

Atelier de restitution

QUARTIERS	NOMS ET PRENOMS	FONCTION/ORGANIS ME	CONTACTS TELEPHONIQUES
Emana (petit village)	Mme veuve MEVO'O	//	75417499
	NGUEYO ANDRE		74501403
	Me NTOUNGOU		//
	Mme ETOUNDI		//
	FEUZEU DAVID		//
	MOUTHE CLAUDE		//
	NZOGOULOH ERIC		99344432
	NGONO CHRISTIAN		//
	EKWALLA RAYMOND		99611060
	TEKEU DESIRE		//
	EKANI BELLA		//
	VOGTEBING FRANCOIS		//
	EKOUMOU GEORGES		//
	NDZANA NICODEME		//
Emana (Bilick city)	DONGUE PAUL L.	//	77870287
	ELOUGA JEAN		79186221
	ETOUNDI ALPHONSE		74920041
	EKOE PIERRE		77377538
	ANDELA BIDZONI		77156388
	MVONDO LAZARE		77973668
	NGONO GASTON		75971064
	SIDDI DJAKO		75338476
	ELOUNDOU JEAN TOBIE		75338476
			77355782
	EKANI TOUA MARIE C.		75084784
			79119678
	OUMAROU AHMADOU		77468626
	Mme AMBASSA		77297828
	MVOGO ATANGANA		74034618
	DEFFO GABRIEL		75888447
	MBOGO HONORINE		96427703
	SAAJANKAM ANDRE		
FOTSING KADJE D.			
ABADA MICHEL R.	CONSULTANT ASSOAL	79778840	
KAMGA JOSEPH H.	//	70000522	